



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des
affaires étrangères DFAE

Programme de coopération Suisse avec le Niger 2020 – 2024

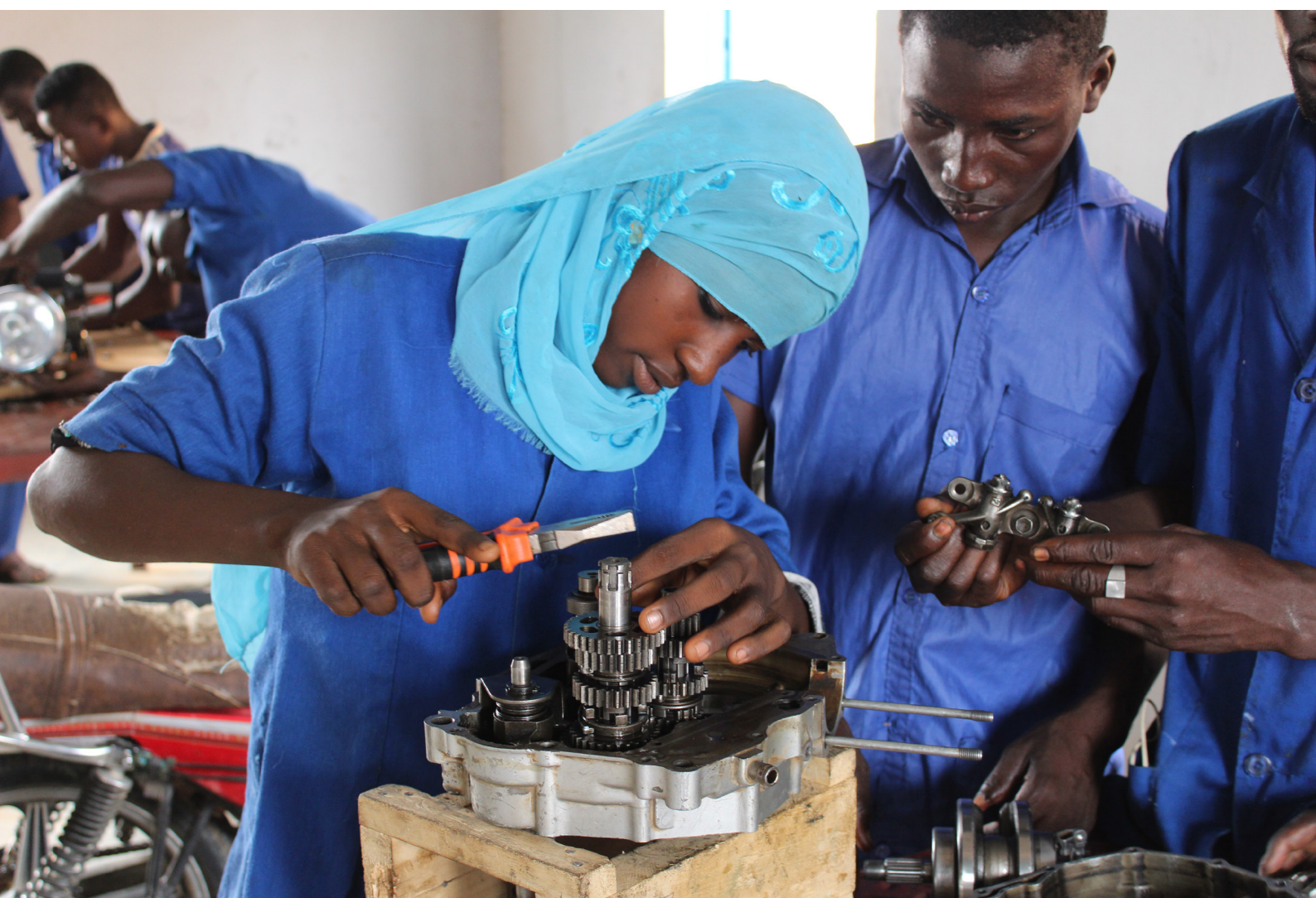


Table des matières

1	Analyse du contexte	5
----------	----------------------------	----------

2	Objectifs de la Suisse et stratégie des autres donateurs	9
----------	---	----------

3	Résultats obtenus et principales leçons tirées	11
----------	---	-----------

4	Implications pour le programme de coopération suisse	15
----------	---	-----------

5	Priorités et objectifs 2020–2024	17
----------	---	-----------

6	Mise en œuvre du programme de coopération	21
----------	--	-----------

7	Pilotage stratégique	23
----------	-----------------------------	-----------

	Annexes	24
A	Liste des acronymes et abréviations	24
B	Scénarii d'évolution du contexte 2020 – 2024	25
C	Proposition de cadres de résultats par Domaine du programme Niger 2020 – 2024	28
D	Budget prévisionnel par domaine d'intervention (en millions CHF)	36
E	Carte géographique	37
F	Bailleurs de fonds	38

Préface

Présente au Niger depuis 1978, la Suisse a concentré ces dernières années ses interventions dans les domaines de la sécurité alimentaire, du développement rural, de l'éducation de base et formation professionnelle ainsi que dans la gouvernance au niveau de la décentralisation. Cet engagement a été régulièrement complété par des actions de l'Aide humanitaire et ponctuellement par des interventions de la Division sécurité humaine.

Situé au cœur du Sahel, le Niger se retrouve aujourd'hui plus que jamais confronté à des défis majeurs liés à une détérioration critique des conditions sécuritaires, aux aspirations d'une population très majoritairement jeune et à une pression accrue sur les ressources productives du fait de la croissance démographique et des effets du changement climatique. La Suisse entend continuer à soutenir les efforts de développement du Niger et à l'accompagner dans cette période déterminante de son histoire.

Le nouveau programme de la coopération de la Suisse avec le Niger 2020-2024 prévoit une continuité de l'action de la Suisse, ses domaines d'interventions ayant prouvé leur pertinence et correspondant aux priorités du Gouvernement du Niger, tout en opérant certains ajustements visant à répondre aux causes profondes de fragilité du pays. Le programme aborde l'enjeu démographique en plaçant au cœur de ses programmes les jeunes et les femmes, à qui il est impératif d'offrir des perspectives d'avenir, dans un contexte de montée de l'extrémisme violent. Face aux crises d'insécurité militaire et alimentaire chroniques, le nouveau programme vise aussi à renforcer l'articulation entre les actions humanitaires et de coopération au développement. Ce nouveau programme de coopération conjoint consacre la com-

plémentarité entre ces deux instruments et va renforcer la cohérence et la performance des engagements suisses. Afin de redonner un rôle majeur à l'Etat et à ses structures, et de mettre à l'échelle des innovations soutenues lors de la stratégie précédente, la Suisse va renforcer son appui aux mécanismes nationaux mis en place, facilitant ainsi la délivrance des services publics tout en augmentant la légitimité et la redevabilité de l'Etat vis-à-vis de ses citoyens.

Le nouveau programme se fonde aussi sur les orientations du Message sur la coopération internationale de la Suisse. Il envisage un engagement accru de la Suisse sur les problématiques de la migration, du changement climatique et du secteur privé au travers de l'innovation technologique. Le nouveau programme prendra en compte l'ensemble des phénomènes migratoires touchant le Niger et visera à en optimiser les bénéfices et à en atténuer les effets négatifs. La Suisse soutiendra l'essor d'un entrepreneuriat local afin de contribuer à la création d'emplois et de revenus. Enfin, avec un volume financier de CHF 138 millions pour cinq ans, le cadre budgétaire envisagé pour ce nouveau programme de coopération répond aux stratégies du Département des Affaires Etrangères suisse, visant une concentration géographique de notre coopération internationale.

La Suisse appuiera un développement socioéconomique inclusif et durable, en renforçant la cohésion sociale et en soutenant la consolidation de la démocratie. Ainsi l'action de la Suisse contribuera à la stabilité et la prospérité au Niger, car il ne peut y avoir de développement sans paix, ni de paix sans développement.

Approuvée en décembre 2019



Manuel Sager
Directeur de la DDC

1. Analyse du contexte

La persistance de l'extrême pauvreté au Niger

En occupant depuis plusieurs années les derniers rangs du classement du PNUD en matière de développement humain (189^e sur 189 en 2018) avec près de la moitié de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté¹, le Niger est l'un des pays les plus pauvres du monde. Alors que le taux de pauvreté tend à diminuer (-4% entre 2011 et 2017), le nombre absolu de pauvres augmente (de 6.8 millions en 2005 à 8.2 millions en 2014) du fait notamment de la forte croissance démographique qui entraîne un doublement de la population tous les 18 ans. Cette dernière absorbe les progrès réalisés en matière de développement et réduit les effets de la bonne croissance économique (5% en moyenne depuis 2016). Le revenu national net par habitant est ainsi en baisse et était inférieur à 400 USD en 2017. Le Niger est fortement touché par les aléas climatiques qui apparaissent sous la forme d'importantes sécheresses, d'une pluviométrie irrégulière. Ces phénomènes impactent significativement le développement d'un pays où le secteur primaire reste prépondérant (38% du PIB en 2016) et très vulnérable aux chocs climatiques. Ainsi, plus de 2 millions de personnes dépendent chaque année de l'aide alimentaire. La baisse des cours des matières premières (uranium et pétrole) ainsi que la faible diversification de l'économie participent aussi à cet effet limité de la croissance économique sur la situation des populations du Niger. Enfin, l'insécurité et les mesures pour y faire face ont également une incidence négative sur le développement socio-économique des Nigériennes et des Nigériens. La pauvreté est plus marquée en milieu rural, notamment dans les régions de Maradi et Dosso, zones prioritaires de la DDC. Mais les zones d'urgence en termes de sécurité alimentaire, fluctuent. Les pasteurs, femmes, les enfants et les jeunes, en particulier les réfugiés et les populations déplacées, figurent parmi les plus vulnérables.

Quelques chiffres

- » Population : 21,5 millions (population estimée à 79 millions d'ici 2050)
- » Âge médian : 14,5 ans
- » Indice de développement humain² : 0,35
- » Taux d'alphabétisation : 29%, 42% pour les hommes, 17% pour les femmes (en 2011)
- » Population en dessous du seuil de pauvreté : 44,5% (seuil de 1.9 USD/jour, 2014)
- » Revenu moyen par habitant : 420 USD
- » Croissance démographique : 3,9% (doublement tous les 18 ans)

Sources : PNUD, Banque Mondiale

² Cet indice est compris entre 0 (exécrable) et 1 (excellent) et est calculé par la moyenne des trois indicateurs suivants : espérance de vie à la naissance, durée moyenne de scolarisation pour les plus de 25 ans et la durée attention de scolarisation pour les enfants d'âge scolaire, revenu brut par habitant en parité de pouvoir d'achat. A titre de comparaison, la Suisse possède un indice de 0.94 et se trouve en 2^e position (2018).

¹ Seuil de 1,90 dollar/jour défini par la Banque Mondiale.



Site d'orpaillage de Komabangou. © DDC/ Amadou Soufiane

Un processus démocratique fragile

Le président Mahamadou Issoufou, élu en 2011 suite à la transition militaire issue du coup d'Etat de 2010, a été réélu en 2016 pour un second mandat dans le cadre d'un processus reconnu comme libre et transparent. Depuis lors, les espaces politiques se sont néanmoins resserrés et les tensions entre le pouvoir et l'opposition se sont exacerbées. Les principales discordes portent autour du code électoral et de la composition de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) et bloquent tout dialogue politique, y compris au sein du Conseil National de Dialogue Politique (CNDP), cadre formel de prévention et de règlement des conflits entre acteurs politiques. Si toute la classe politique n'adhère pas au processus électoral, il pourrait y avoir des entraves à l'organisation ou l'acceptation des élections présidentielles prévues à la toute fin 2020. La société civile dispose d'une marge de manœuvre limitée et peine à jouer un rôle crédible du fait de son morcellement et de

sa forte politisation. Par ailleurs, l'accès à des informations objectives et de qualité demeure faible en raison d'un manque criant de professionnalisation des médias. Les jeunes et les femmes participent peu aux débats démocratiques et ont socialement peu d'opportunité pour le faire. La décentralisation administrative progresse, mais sur un rythme très lent. Le démarrage du transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux collectivités territoriales (CT), c'est-à-dire les communes et les régions, a commencé dans un contexte singulier avec les reports successifs des élections locales. Les ressources des CT demeurent toutefois modestes, notamment en raison d'un taux de fiscalisation très insuffisant qui limite fortement leur capacité à offrir les services de base aux populations. Les CT peinent également à remplir ce mandat en raison d'un manque de ressources humaines qualifiées et de formations adéquates. Si la gouvernance s'est dégradée ces dernières années, les institutions restent toutefois globalement stables et il n'est pas attendu de crise majeure à moyen terme.

Le défi démographique

La question démographique occupe une place centrale dans les enjeux de développement du Niger. Sa croissance démographique de 3,9% par an est la plus élevée du monde et a même augmenté par rapport aux années 1990 (3,3%). Cette forte croissance s'explique par un taux de fécondité très élevé (de l'ordre de 7 enfants par femme), une population très jeune, un faible niveau de scolarisation et un modèle de société très patriarcal. Ce phénomène implique d'énormes besoins en matière de dépenses publiques dans les secteurs de base et limite sensiblement l'impact de la performance macroéconomique du pays sur la pauvreté. Conscient de l'importance de ce défi, l'Etat du Niger s'est engagé sur la question et l'aborde explicitement dans sa communication. L'objectif premier de la Stratégie de Développement Durable et de la Croissance Inclusive à l'horizon 2035 est de maîtriser la croissance et de parvenir à une transition démographique effective avec un taux de 3,2% en 2035. Cet objectif passe notamment par une maîtrise de la natalité dont les principaux leviers sont la scolarisation des jeunes filles et leur maintien à l'école, l'accès aux méthodes modernes de contraception et la réduction de la pratique des mariages précoces. La Suisse y contribue à travers ses programmes d'éducation, ses appuis en matière d'égalité hommes-femmes, son appui au secteur médiatique, ainsi que la production d'informations fiables sur des thématiques d'intérêt pour la société, avec un focus spécifique sur des questions liées à la jeunesse et au genre.

La volatilité du contexte sécuritaire

Le Niger est depuis plusieurs années gravement affecté par la crise malienne qui déstabilise l'ouest du pays (régions de Tillabéry et Tahoua), ainsi que par les attaques de Boko Haram qui touchent la région du lac Tchad, à l'est du pays. L'insécurité reste également importante au nord dans la région d'Agadez. Ces différentes zones subissent des agressions régulières de groupes armés djihadistes ou de bandes criminelles en provenance du Mali, du Burkina Faso, du Nigeria et de la Libye, qui s'ajoutent à des tensions intercommunautaires sous-jacentes. Le développement depuis 2018 d'un foyer d'insécurité au Burkina Faso, la récente multiplication d'incursions à partir de la zone Liptako Gourma et la fragilisation de la situation à la frontière Sud avec le Nigeria avec plus de 35'000 réfugiés à Maradi fuyant les attaques de bandes armées criminelles au Nigeria tend à déstabiliser encore davantage ce contexte précaire. Avec l'appui de la communauté internationale (forces françaises et américaines notamment), qui a augmenté sa présence sur le territoire, le Niger arrive pour l'instant à contenir ces menaces et à garantir des conditions cadres minimales pour le développement, même si certaines régions sont devenues difficiles d'accès et voient augmenter les déplacements des personnes. Cet effort de sécurisation impacte fortement les priorités de développement définies par le Gouvernement et l'agenda de l'aide extérieure. Cela provoque ainsi une forte hausse des dépenses de sécurité qui absorbent une part croissante du budget national (19% en 2018) au détriment des secteurs sociaux. A moyen terme, une détérioration des conditions de sécurité est à envisager du fait de la persistance, voire de l'aggravation des foyers de crises dans les pays voisins (annexe B, scénarii).

La migration, au cœur des enjeux de développement du Niger et de ses partenaires

Par sa position géographique, le Niger reste un pays important de transit pour les migrants subsahariens en direction de l'Afrique du Nord et de l'Europe. Les migrations des citoyens nigériens sont principalement internes au Niger ou à la région Afrique de l'Ouest (85%) et sont de plus en plus décisives au développement des économies locales en raison de la rareté des ressources. Le très fort engagement des acteurs européens sur les migrants transitant par le Niger a amené les autorités nigériennes à adopter une politique axée sur la sécurité et à mettre en œuvre des mesures très restrictives. Ces actions auraient permis de réduire fortement la migration irrégulière, avec une diminution de près de 80% des arrivées *enregistrées* sur la côte méditerranéenne par la route centrale (de 95'000 en 2017 à 18'000 en 2018) selon l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). Cette politique a toutefois également pour conséquence de pousser les migrants vers encore davantage de clandestinité et par conséquent, vers des routes alternatives plus dangereuses et plus difficiles d'accès pour les acteurs humanitaires. Outre les enjeux de la traite des êtres humains et de protection des migrants que cela pose, cette lutte contre la migration dite irrégulière impacte sensiblement l'économie des régions concernées et de nombreuses communautés locales qui vivaient du passage des migrants (par le transport, l'hébergement, le commerce, et aussi les activités irrégulières des passeurs). Afin de fournir de nouvelles perspectives économiques dans ces régions (en particulier Agadez), plusieurs projets financés par le Fonds d'urgence pour l'Afrique (EUTF) auquel contribue la Suisse tentent de mettre sur pied



Portrait d'un enfant au niveau du village de Dargué. © DDC/TAGAZA Djibo

de nouvelles activités génératrices de revenus. On observe également une certaine confusion entre les actions de lutte contre les groupes extrémistes armés et la criminalité transfrontalière et les actions associées à la gestion de la migration irrégulière. Enfin, en plus de ces dynamiques migratoires, en raison de sa position géographique le Niger continue à être un important pays d'accueil pour les déplacés et réfugiés fuyant les conflits voisins, voire plus lointains à l'image des Soudanais désormais installés au Niger, notamment à travers des rapatriements en provenance de la Libye.

La jeunesse nigérienne, potentiel moteur du changement

Constituant plus de 50% de la population nigérienne, les jeunes de moins de 15 ans représentent un formidable potentiel pour le développement du pays. Mais transformer ce potentiel en un véritable dividende démographique capable d'offrir un avenir à la jeunesse nigérienne, impose de relever des défis de taille dans plusieurs domaines clé :

- **le système éducatif nigérien** devra être capable non seulement de surmonter le défi permanent de l'accès à l'éducation dans un contexte d'explosion démographique (scolarisation de 500'000 nouveaux élèves chaque année), mais aussi de renforcer la qualité des apprentissages et surtout d'orienter les formations pour permettre aux 400'000 jeunes qui se présentent chaque année sur le marché du travail d'acquérir des qualifications ouvrant des perspectives d'emploi.
- **la modernisation du secteur agro-pastoral** reste clé pour la réduction de la pauvreté et la création d'emplois dans un pays où 80% de la population active vit de l'agriculture et de l'élevage. Or ce secteur, fortement impacté par les questions climatiques, fait face à une insécurité alimentaire et nutritionnelle récurrente qui rend l'aide d'urgence encore prédominante (2.5 millions de personnes sur une population de 21.5 millions ; 20% de la population ne satisfait pas ses besoins alimentaires). Le secteur privé formel et l'entrepreneuriat sont très peu développés en raison d'un environnement des affaires très peu propice ainsi que d'une inclusion financière et d'un taux de bancarisation très limités. L'accès des populations rurales, des PME, des jeunes et des femmes aux services financiers est ainsi particulièrement faible. Le renforcement de l'entrepreneuriat, de l'inclusion financière et du secteur privé apparaissent comme des conditions déterminantes pour promouvoir le développement rural et créer de réelles opportunités pour les jeunes.

- **une participation accrue des jeunes aux processus démocratiques** est essentielle à toute transformation politique au Niger ainsi que pour garantir la stabilité sociale du pays. L'inclusion des jeunes constitue une force considérable pour le changement social et la culture politique du pays. Leur marginalisation pourrait au contraire déstabiliser la démocratisation et accélérer les dynamiques du conflit.

Les nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC) ont malgré le taux de pénétration du téléphone mobile encore faible mais croissant, le potentiel d'accélérer la participation des jeunes et femmes aux débats démocratiques, de promouvoir leur accès aux marchés, aux innovations, conseils, intrants et services financiers pour augmenter leur productivité et revenu. L'utilisation des NTIC peut ainsi accélérer le développement socio-économique et contribuer à la cohésion sociale.

Perspectives à moyen terme

Au regard de ce qui précède et qui fait du Niger un pays particulièrement fragile, le scénario le plus probable est celui de la « continuité fragile » (annexe B), avec une probable dégradation de la situation sécuritaire, avec l'hypothèse que cette dernière ne provoquera pas une déstabilisation majeure du pays. Les enjeux et dépenses sécuritaires devraient continuer à prendre le pas sur l'agenda du développement, occupant ainsi une place prédominante dans les orientations stratégiques de l'Etat nigérien et de certains de ses partenaires. En parallèle à ces défis, le renforcement du développement socio-économique du Niger et de sa population – et en particulier de sa jeunesse – apparaît comme capital dans la lutte contre la pauvreté et la prévention de l'extrémisme violent, mais également pour garantir la stabilité nationale et sous régionale.

2. Objectifs de la Suisse et stratégie des autres donateurs

Depuis 1978, le Niger est un pays prioritaire de la coopération suisse. La Suisse s'engage pour la stabilité du Niger et le bien-être de la population nigérienne. Ceci en appuyant un développement socio-économique inclusif et durable, en renforçant la cohésion sociale et en soutenant la consolidation de la démocratie.

Tout en adaptant son intervention aux évolutions du contexte, **la Suisse entend consolider les résultats atteints dans le cadre de la stratégie précédente et prendre en compte les priorités du message sur la coopération internationale 2021 – 2024.** Elle renforcera tout particulièrement son engagement sur les thèmes **migration, secteur privé et nexus** dans une stratégie conjointe de la Coopération sud (CS) et de l'Aide humanitaire (AH). D'autres acteurs institutionnels suisses y contribueront sur des thématiques spécifiques dans une approche impliquant tous les acteurs du gouvernement concernés (Whole-of-Government Approach - WOGA), à l'exemple de la Division Sécurité humaine (DSH) ou du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM).

Besoins et intérêts : Le Niger est un partenaire important pour les pays européens et la Suisse dans la lutte contre l'extrémisme violent et la gestion de la migration. Par sa position géographique, le Niger est un pays stratégique pour la stabilité sahélienne dans un contexte géopolitique où l'insécurité gagne du terrain dans l'intégralité des pays de la région. En outre, la route migratoire traversant le Niger en direction de l'Afrique du Nord et de l'Europe, reste importante tant en termes de gestion de la migration que de défis relatifs à la protection des migrants. Les nombreuses tragédies humaines en mer et dans le désert suffisent à témoigner des défis rencontrés sur la voie de la méditerranée centrale. Sur le plan économique, la Suisse est un partenaire commercial significatif du Niger en raison du volume important d'exportations d'or nigérien vers la Suisse. La France, le Nigeria et la Chine restent toutefois les principaux partenaires économiques du Niger.

Au-delà des objectifs fondamentaux de solidarité, il est dans l'intérêt de la Suisse d'éviter une plus grande déstabilisation de la région sahélienne qui pourrait

avoir des répercussions en Europe, y compris la Suisse. La Suisse a donc un fort intérêt à s'investir pour la stabilité et sécurité du Niger en contribuant à son développement socio-économique. Elle a également intérêt à contribuer à la prévention de l'extrémisme violent notamment par ses programmes d'éducation de base, de formation professionnelle, et promotion de perspectives économiques pour les pauvres, jeunes en particulier. En favorisant l'insertion des groupes socialement exclus, politiquement ou économiquement marginalisés, en soutenant l'éducation, la démocratie et leur accès au marché, la Suisse réduit la propagation et l'intensité des conflits. Elle contribue à la stabilité et construction de la paix.

A l'instar des autres pays européens, la Suisse est directement concernée par les enjeux démographiques, migratoires et sécuritaires dans la région. Afin de prévenir les migrations irrégulières, la Suisse a un intérêt à s'engager au Niger pour plus de perspectives socio-économiques en particulier pour les jeunes sur place. Un soutien aux autorités et institutions nigériennes pour une meilleure gestion de la migration est également nécessaire (politique nationale migratoire en cours d'élaboration). Elle a intérêt à contribuer à une migration circulaire au sein de la région de l'Afrique de l'Ouest qui maximise les bénéfices de développement socio-économique et à s'engager pour la protection des migrants les plus vulnérables et le respect des droits de l'homme des migrants le long des routes migratoires.

Présence suisse : plusieurs grandes organisations non gouvernementales (ONG) suisses sont présentes au Niger: Helvetas Swiss Intercooperation, Swissaid, HEKS, Swisscontact, Médecins Sans Frontières Suisse. Dans leurs champs de compétences, ces ONG suisses contribuent à l'atteinte des résultats définis par l'Etat du Niger.

Avec 35% de son budget provenant de l'aide extérieure, le Niger dépend fortement de l'aide publique au développement et de ses partenaires, dont les contributions sont délivrées sous forme de dons ou de prêts. Les **principaux Partenaires Techniques et Financiers (PTF) du Niger** sont les suivants (voir annexe 8.7):

Partenaires bilatéraux : Union Européenne, France, Allemagne, Espagne, Suisse, Belgique, USA, Luxembourg, Italie, Norvège, Danemark et Japon. Les bailleurs non traditionnels tels que Chine, Turquie, Inde et Etats du Golfe jouent un rôle croissant notamment dans le financement des infrastructures, mais ne participent que marginalement aux concertations entre partenaires.

Banques de développement et institutions financières : Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, Banque Islamique de Développement et FMI. Ils appuient le développement et la stabilité macroéconomique du pays.

Nations Unies (PNUD-HCR-UNICEF-UNDSS-OCHA-UNFPA-OIM-FAO-PAM-OMS) : présence dans les domaines prioritaires de la Suisse, avec un accent particulier sur les interventions humanitaires/migration et en charge de la coordination des partenaires extérieurs.

Avantages comparatifs de la coopération suisse : même si une grande partie de l'aide extérieure totale au Niger provient de l'Union Européenne (aide budgétaire générale) et des banques de développement (essentiellement en prêts), la Suisse (7e rang des bailleurs, 5e rang des donateurs bilatéraux) peut se prévaloir d'une importante plus-value, d'une forte reconnaissance ainsi que d'une capacité d'influence plus que proportionnelle à son engagement financier. Les avantages comparatifs de la Suisse résident dans : (i) l'engagement coordonné de différents instruments de politique extérieure (dialogue politique, mesures bilatérales, engagements multi-bi, interventions d'urgence, actions de promotion de la paix) ; (ii) la souplesse de mise en œuvre d'approches diverses (mandat, contribution de projet, aide budgétaire sectorielle, co-financements) ; (iii) le fort ancrage local au niveau des deux régions de Dosso et Maradi ; (iv) l'accompagnement qui est fait des mécanismes sectoriels nationaux initiés par le Gouvernement et pour lequel, l'alignement des partenaires se voit pénalisé par des agendas divergents et des prescriptions contradictoires. Ce pragmatisme dans les approches fait de la Suisse un partenaire fiable, crédible et honnête. Autre avantage comparatif clé : la Suisse a la capacité à s'engager sur le long terme, ce qui lui permet de soutenir des processus de transforma-

tion durable des systèmes éducatifs, des systèmes de gouvernance et de production/marché. Ces changements structurels sont essentiels pour aider le pays à sortir de sa fragilité.

Efficacité du développement : les intérêts et stratégies propres des pays et organisations actifs au Niger, renforcés par la prédominance des volets sécuritaires et migratoires, prennent de plus en plus de poids et rendent plus difficile la construction d'alliances et de visions concertées et alignées. La programmation conjointe de l'UE, de ses Etats membres et de la Suisse reste en chantier. Dans ce contexte, la Suisse entend compléter son engagement stratégique en collaborant davantage avec les banques de développement et les pays *like-minded* en poursuivant sa stratégie axée sur le développement du Niger et en défendant explicitement l'agenda des Objectifs de Développement Durable (ODD).

3. Résultats obtenus et principales leçons tirées

Principaux résultats obtenus

La stratégie 2016–2019 visait à soutenir le développement durable et à améliorer les conditions de vie des Nigériennes et des Nigériens par des engagements bilatéraux de CHF 102 millions (CS, AH et DSH). Dans la période de mise en œuvre de sa stratégie, **la Suisse est parvenue à insuffler des dynamiques porteuses**, dont certaines ont été reprises au plan national et ont pu influencer les réformes initiées à ce niveau. Les modèles de formation inclusive ou encore de gestion décentralisée de l'éducation et de l'hydraulique, de finance rurale, ou les approches de soutien en santé mentale pour les personnes vulnérables sont des exemples d'intervention qui ont influencé les politiques publiques. **La Suisse a ainsi réussi à exercer un effet transformateur significatif sur les systèmes** (politiques et programmes publics). Des actions dans le domaine de la migration et du genre ont aussi permis d'accroître la pertinence et l'efficacité de l'intervention de la Suisse.

Sécurité alimentaire : des réformes sectorielles et une situation alimentaire améliorée

La Suisse a joué un rôle prépondérant dans la **définition d'une politique de financement et de conseil agricoles**, ainsi que d'une **politique foncière nationale**. La refonte des lois sur la législation foncière et les schémas d'aménagement fonciers élaborés dans deux régions, ont permis de réduire sensiblement les conflits entre éleveurs et agriculteurs: aucun conflit n'a été enregistré dans les zones d'intervention en 2018, notamment grâce à la restauration de 2'200 ha de pâturage, à la sécurisation de 2'356 km de couloirs de transhumance et à l'établissement de commissions de règlement des conflits efficaces. Ces schémas d'aménagements – qui clarifient les règles de gestion des ressources naturelles – servent désormais d'exemple pour d'autres pays africains. Quelques 190'000 producteurs ont accédé aux intrants et 175'000 exploitations familiales (environ 1 million de personnes) ont bénéficié d'informations, de conseils et de formations fournis par des orga-



Réunion entre agriculteurs et éleveurs portant sur les couloirs de passage du cheptel, en présence du chef du groupement Peuhl du village de Toga et du préfet de Guidan Roumdji. © DDC/ TAGAZA Djibo



Les nouvelles bénéficiaires des chèvres des groupements féminins de Danza entrant dans le cadre de l'opération embouche bovine initiée grâce à un financement de la coopération suisse. © DDC/TAGAZA Djibo

nisations paysannes partenaires, augmentant leurs rendements de 14% en moyenne. Les organisations paysannes faitières ont aussi été soutenues par les programmes régionaux dans le domaine de la formation, de la fourniture de services et du plaidoyer auprès de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ce qui leur a permis d'augmenter leur capacité d'influence. L'appui régional a aussi soutenu le développement des filières pastorales et des marchés sous régionaux. Bien que le chemin vers la réduction des inégalités entre sexes soit encore long, **la position des femmes en termes économiques et de participation a été renforcée**. Les appuis suisses ont contribué à améliorer la situation alimentaire et nutritionnelle d'environ 1.7 millions de personnes par année (via des transferts monétaires, reconstitutions de cheptel, *cash for work*), tout en renforçant le mécanisme national pour la gestion des crises et des catastrophes.

Des résultats probants en matière d'éducation malgré des défis immenses

La Suisse a joué un rôle primordial pour placer la qualité de l'éducation et la formation agricole au centre des préoccupations du gouvernement. Grâce au plaidoyer de la Suisse, le nouveau **fonds commun sectoriel pour l'éducation et la formation** a été créé. Le rôle pionnier de la Suisse a permis la mise en pratique de la **gestion décentralisée de l'éducation** par les communes. Grâce notamment à cette

approche décentralisée, le programme d'éducation de base a contribué à améliorer la qualité de l'éducation dans les communes d'intervention, en dépit d'un nombre toujours plus important d'élèves : alors qu'en 2015 seuls 4% des élèves de la deuxième année du primaire avaient un niveau au-delà du seuil minimal de compétences en lectures et 21% en mathématiques, en 2017 ce sont respectivement 24% et 47% des élèves qui disposent de ces compétences. La Suisse a aussi su adapter ses appuis aux contraintes sécuritaires, en appuyant la mise en place d'écoles provisoires pour des enfants déplacés et l'accompagnement psycho-social de 25'000 enfants à Diffa. Cet exemple représente un cas de bonne pratique en matière d'action conjointe entre l'aide humanitaire et la coopération au développement. Sur le plan de la formation professionnelle, des résultats probants ont été relevés, avec entre autres plus de 10'000 jeunes qui ont amélioré leurs compétences professionnelles et surtout la mise en place d'un modèle innovant de formations agricoles courtes en voie de réplification au niveau national. Le dispositif d'éducation alternative des jeunes ciblant les non-scolarisés a confirmé sa pertinence et son efficacité en étant répliqué par d'autres acteurs (UNICEF notamment).

Une gouvernance en lente progression

La Suisse a appuyé les réformes qui ont abouti à l'élaboration d'une loi consacrant la **fonction publique territoriale**, laquelle permet aux collectivités terri-

toriales d'engager du personnel plus compétent et de manière durable. De **bonnes pratiques** ont été instaurées, telles que la reddition des comptes par les collectivités territoriales (CT) et la stratégie de mobilisation des ressources internes. L'appui suisse à **l'agence nationale de financement des CT** lui a permis d'être opérationnelle et par effet levier, a entraîné d'autres PTF à l'utiliser. **L'intercommunalité** nécessaire au vu des ressources et des compétences locales limitées, a été valorisée dans les secteurs eau & assainissement et sert désormais d'exemple pour une meilleure gestion des ressources dans ce domaine. La Suisse a appuyé les communes dans la gestion d'investissements/services publics conformément aux priorités des populations y compris les plus pauvres. Elle a ainsi **contribué à la fonctionnalité de 36'341 infrastructures** (dont 2'253 écoles, 444 structures de santé, 5'909 ouvrages hydrauliques) **dans 35 communes**. Le dialogue avec le gouvernement et la société civile a permis d'identifier les besoins pour renforcer le processus démocratique au Niger, pour lequel deux nouveaux programmes (médias et appui aux élections) ont été engagés en 2018/19. L'animation du sous-groupe **«Migration et Développement»** au sein du cadre de concertation national, ainsi que les appuis à la recherche en matière de migration et développement, ont permis de mieux comprendre les dynamiques complexes à l'œuvre et d'envisager une approche de la migration

holistique et complémentaire à la vision dominante, axée sur la lutte contre la migration irrégulière. Cette approche met aussi en évidence les aspects positifs de la migration, notamment de la migration circulaire. La DSH et l'AH ont contribué à des efforts de **réintégration des repentis** (y compris des enfants) et d'apaisement social dans la région de Diffa. 65'000 personnes ont bénéficié de services holistiques de **protection**, y compris les victimes de violences sexuelles et les enfants séparés et non-accompagnés.

Ressources utilisées par rapport à 2016–2019

Les réalisations financières 2016 – 2019 sont au-delà de ce qui était prévu dans la stratégie de coopération. Sur un budget global de CHF 81.5 millions planifiés pour la mise en œuvre de la stratégie par la CS et la DSH, ce sont au final CHF 82.1 millions qui ont été réalisés, sans compter CHF 20 millions de l'aide humanitaire (6.5 bilatéral et 13.5 multi-bi) qui n'étaient pas inclus dans la planification initiale. Ce résultat probant a été atteint même en considérant que la DSH n'a pas concrétisé la majorité des engagements annoncés. La répartition des dépenses par domaine prioritaire (entre 26 et 31% pour chaque domaine) est conforme à la planification (qui visait entre 28 et 33%).



Elèves dans une classe dans un Centre Communautaire d'Education Alternative des Jeunes (CCEAJ). © DDC/ Jonathan Demenge



Un puits pastoral- projet PHRASEA. © Swiss Intercooperation / Bruno MÉTRAL

Principales leçons apprises

La période 2016 – 2019 a permis de tirer les leçons suivantes : a) La synergie entre les domaines d'intervention est fondamentale afin de favoriser de meilleurs résultats et se doit d'être poursuivie ; b) face à l'interdépendance des enjeux, la complémentarité et la collaboration accrue de l'ensemble des instruments de politique étrangère suisse, par une approche WOGA, augmente la cohérence et la performance des interventions ; c) la complexité du contexte et les crises chroniques justifient une meilleure articulation entre le développement et l'humanitaire (nexus) ; d) l'ouverture à d'autres acteurs (secteur privé) et à d'autres instruments (NTIC) est indispensable pour atteindre des changements déterminants ; e) les jeunes sont et seront les principaux acteurs du développement du pays et doivent constituer la cible privilégiée de nos programmes ; f) l'appui aux mécanismes nationaux doit aller de pair avec des appuis directs aux innovations aux différents niveaux ; g) la mise à l'échelle des innovations soutenues par la Suisse est en cours et doit être consolidée.

4. Implications pour le programme de coopération suisse

Face au contexte de « continuité fragile » envisagé et sur la base des résultats et des leçons apprises ainsi que des orientations de politique extérieure suisse, la stratégie de coopération suisse 2020 – 2024 entend affiner ses interventions par les orientations stratégiques suivantes :

- En raison du défi sécuritaire ainsi que de la prolongation des crises, et du caractère chronique de certaines urgences, **une articulation renforcée entre les instruments de la CS et de l'AH par l'effectivité du *nexus* humanitaire – développement est cruciale**. Ce travail coordonné, basé sur une réflexion et une collaboration renforcées, permettra des interventions concertées et souples en modulant les types d'interventions en fonction des besoins. Cette adaptation logique aux exigences du contexte nigérien très fragile favorise de fait la mise en œuvre de l'approche *leave no one behind*.
- **Les trois domaines prioritaires (sécurité alimentaire, éducation, gouvernance) restent pertinents** car ils correspondent aux objectifs de l'Etat nigérien, aux besoins des populations et aux avantages comparatifs de la Suisse.
- Des **ajustements ou nouveaux accents thématiques** sont proposés pour mieux répondre **aux défis démographiques et aux thèmes prioritaires du futur message sur la coopération internationale**, particulièrement pertinents dans le cadre du Niger :

a. **migration** (cf. encadré) : le lien stratégique entre coopération internationale et migration sera renforcé dans l'ensemble de la stratégie Niger, au niveau transversal, thématique et bilatéral. L'engagement existant sera consolidé (protection des migrants déplacés/réfugiés ; création d'opportunités d'insertions socio-professionnelles pour les jeunes nigériens par l'accès à une éducation et formation professionnelle de qualité, par des mesures d'intégration dans le marché du travail local, par le soutien à l'entrepreneuriat local) ; et de nouveaux appuis seront développés

(établissement d'un objectif spécifique migration dans le domaine gouvernance, planification d'un nouveau programme migration). Le dialogue bilatéral sera également intensifié pour une meilleure coopération avec le Niger dans plusieurs domaines des migrations.

- b. **jeunesse**: mettre en place davantage d'actions spécifiques dans les nouveaux programmes, appuyer l'entrepreneuriat des jeunes, valoriser le potentiel de la digitalisation;
 - c. **secteur privé** : renforcer de manière plus systématique et transversale la collaboration avec ces acteurs et l'appui au développement du secteur privé;
 - d. **changement climatique** : renforcer les mesures d'adaptation dans le cadre de l'agriculture irriguée et de la gestion intégrée des ressources en eau, ainsi qu'à travers un nouveau soutien à l'agriculture pluviale.
- Afin de soutenir l'Etat du Niger dans son processus d'autonomisation, de mettre à l'échelle des innovations soutenues lors de la stratégie en cours et de soutenir des changements structurels, **la Suisse va renforcer son appui aux mécanismes nationaux y inclus les fonds communs**. Cette approche permet des actions harmonisées et mutualisées, redonnant un rôle majeur à l'Etat et à ses structures. Elle permet également à la Suisse d'accroître sa position dans le dialogue politique, tant au niveau bilatéral que multilatéral, et de développer son rôle de plaidoyer dans les domaines où elle dispose d'une expertise approfondie. Cette approche permettra de mieux orienter les actions visant à transformer les systèmes et de promouvoir l'approche par accompagnement prônée par la coopération suisse.
 - **La mixité des modalités d'intervention, l'appui aux partenaires locaux, régionaux et nationaux et la synergie entre les domaines sont des atouts clés de la Suisse** face à l'évolution du contexte.



Centre de formation aux métiers (CFM). © Swisscontact

Ces orientations coïncident aussi avec **la plus-value de l'intervention suisse** qui se caractérise par sa flexibilité dans ses mécanismes d'appuis, sa connaissance fine du contexte et la proximité des acteurs locaux, ainsi que par sa capacité d'innovation et d'engagement à long terme. Son intervention a fait ses preuves et est régulièrement saluée par l'Etat du Niger, la société civile et les PTF. Dans un contexte où le volet sécuritaire devient omniprésent, la Suisse se doit de poursuivre son engagement prioritairement axé sur la réduction de la pauvreté en se basant sur sa valeur ajoutée et son expertise et en renforçant la stabilité et la cohésion sociale. Ses champs d'actions correspondent aux défis structurant le développement et la stabilité du pays, et sont des leviers essentiels dans la lutte contre la pauvreté et la prévention de l'extrémisme violent (PEV).

Par ses appuis, la Suisse agit sur les causes profondes de fragilité au Niger. Elle soutient des changements positifs et une sortie de la fragilité en contribuant à redonner un rôle majeur à l'Etat pour la délivrance des services de base (éducation, santé, eau, etc). La création de perspectives pour les jeunes, le développement du tissu économique local, la réduction de la vulnérabilité aux risques environnementaux et climatiques, le renforcement de la cohésion et de l'inclusion sociale, le soutien aux processus de démocratisation et enfin l'établissement d'institutions efficaces et redevables, sont autant de leviers pour agir sur la fragilité au Niger.

Ces nouveaux accents stratégiques 2020 – 2024, définis sur la base du scénario de la « continuité fragile » (annexe B) et l'application systématique d'une gestion de programme sensible aux conflits (CSPM), permettent de réagir avec souplesse à l'évolution du contexte et aux opportunités, de prévenir et réduire les risques et par conséquent de renforcer l'atteinte des objectifs de développement définis par le Niger et la Suisse.

5. Priorités et objectifs 2020–2024

Les appuis de la Suisse s’alignent sur les **orientations stratégiques** définies par le Niger dans son **Plan de Développement Economique et Social (PDES 2017 – 2021)** et sa **Stratégie de Développement Durable et de la Croissance Inclusive (SDDCI 2035)**. Les principaux objectifs du Niger visent notamment à transformer radicalement le secteur rural en vue d’assurer la sécurité alimentaire du pays, à rehausser significativement le niveau du capital humain par l’amélioration de l’éducation, à moderniser l’Etat afin de fournir des services de base de qualité à la population et de rendre le secteur privé compétitif.

Au niveau de l’agenda 2030, la Suisse contribue à l’atteinte des **Objectifs du développement durable** (ODD).³

³ Notamment par ses actions sur l’ODD 1 relatif à l’élimination de la pauvreté, l’ODD 2 relatif à l’élimination de la faim, l’ODD 4 relatif à une éducation de qualité, l’ODD 6 relatif à l’accès aux services d’alimentation en eau et assainissement, à l’ODD 8 relatif au travail décent et à la croissance économique et, enfin, à l’ODD 16 relatif à la promotion de la paix, de la justice et d’institutions efficaces. La Suisse contribue également à d’autres ODD (égalité entre les sexes, lutte contre les changements climatiques, réduction des inégalités).

Objectif général

La Suisse s’engage pour la stabilité du Niger et le bien-être de la population nigérienne. Elle promeut un développement socioéconomique inclusif et durable, renforce la cohésion sociale et soutient la consolidation de la démocratie.

Domaines d’intervention

La DDC maintient une concentration de son programme de coopération sur trois domaines d’intervention à fortes synergies. Les thématiques du genre, de la gouvernance, de la jeunesse, de la migration et du secteur privé sont intégrées de manière transversale aux programmes. L’approche et les objectifs humanitaire sont articulés et intégrés à tous les domaines.



Mariama Diallo, une journaliste du Studio Kalangou en interview à Niamey. © Fondation Hirondelle / Anne Mimault

Sécurité alimentaire et développement économique local

Objectif: Les populations rurales ont amélioré leurs capacités à générer des revenus et assurer la sécurité alimentaire (voir cadre de résultats, annexe C).

Le domaine part de l'*hypothèse de changement* que les collectivités territoriales et les politiques sectorielles améliorent les conditions cadres permettant ainsi aux exploitations familiales et aux micros, petites et moyennes entreprises (MPME) d'accéder durablement au foncier et aux services économiques (financement, conseil, marché). Cette situation permet aussi aux populations affectées par les crises d'accéder à l'assistance humanitaire.

La stratégie du domaine vise une sécurisation des bases productives et une autonomisation économique des exploitations familiales et des MPME par les moyens suivants : développement des systèmes de marché, appui aux filières à fort potentiel, promotion de l'entreprenariat agricole, mise en œuvre des schémas d'aménagement fonciers, petite irrigation, gestion des ressources (y compris l'eau), financement et conseil agricole, coordination des appuis des bailleurs de fonds et sécurité alimentaire/gestion des crises. Il s'agira de prendre plus en compte les activités non agricoles, le lien urbain-rural et soutenir davantage l'accès aux marchés afin de créer plus de perspectives pour les jeunes et les femmes. L'utilisation des TIC sera effective tant elles représentent un outil pour faciliter l'accès à l'information et aux services et un potentiel de mise à l'échelle dans la vulgarisation des connaissances, des innovations et des bonnes pratiques. Des actions d'urgence (aide alimentaire, transferts monétaires) compléteront les interventions pour sauver des vies et pour renforcer la capacité des ménages à résister aux chocs et ainsi préserver les gains de développement. L'intégration du secteur privé se retrouve à travers l'accent mis sur les MPME, mais aussi dans l'appui à l'émergence d'opérateurs et de prestataires de services privés (par ex. pour les intrants zootechniques, la santé animale).

Les groupes cibles sont les pasteurs qui sont les parents pauvres des politiques agro-pastorales et des dispositifs d'urgence, les femmes et les jeunes qui ont un faible accès à la terre, aux services économiques (conseils agricoles, services financiers etc.) restreint, ainsi que les personnes en insécurité alimentaire.

Education de base et Formation Professionnelle

Objectif : Les apprenants améliorent leurs compétences scolaires et professionnelles dans un système éducatif plus inclusif et plus résilient aux crises.

Le domaine part de l'*hypothèse de changement* que la mise en œuvre des réformes et des innovations portées par la Suisse dans le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle (bilinguisme, décentralisation de l'éducation, alternatives éducatives, formation agricole courte, formation professionnelle orientée sur les besoins du secteur privé) permettront une amélioration de la qualité, de l'équité et de l'accès à l'éducation.

L'éducation joue un rôle fondamental pour donner des perspectives à la jeunesse, prévenir l'extrémisme violent (PEV) et contribuer à la cohésion sociale. La stratégie mettra l'accent sur l'amélioration de la qualité, de l'équité et de l'accès à l'éducation, y compris en situations de crises. La Suisse s'engagera davantage sur les thèmes suivants : pilotage du système éducatif, décentralisation de l'éducation, institutionnalisation et mise à l'échelle des offres éducatives et de formation pour les jeunes déscolarisés et non-scolarisés. Face à la multiplication des foyers de conflits, elle visera également à renforcer l'éducation et la protection des déplacés, réfugiés et migrants. L'intervention de la Suisse se dirige vers davantage de responsabilisation de l'Etat et de ses structures décentralisées, tant dans le domaine de l'éducation de base que de la formation professionnelle. La Suisse s'engagera encore d'avantage dans des actions de plaidoyer et de dialogue politique au niveau national.

Les groupes cibles sont les exclus du système d'éducation, en particulier les non-scolarisés ou déscolarisés, ainsi que les déplacés, réfugiés et migrants qui ne bénéficient souvent pas d'un accès à une éducation ou formation professionnelle de qualité. Les appuis visant à améliorer la qualité de l'éducation de base bénéficieront à quasiment tous les enfants nigériens.



Jeune fille nigérienne - Sites intégrés de formation agricole (SIFA). © Swisscontact

La migration : un facteur décisif de développement.

Du fait de sa position géographique, le Niger est un espace de transit privilégié pour les migrants d'Afrique Subsaharienne en situation de migration irrégulière. Les questions migratoires sont ainsi devenues une préoccupation prioritaire des pays occidentaux au Niger et les initiatives dans ce domaine se sont multipliées depuis 2015, marquées par une approche dominante se focalisant principalement sur la gestion de la migration irrégulière.

Misant sur une meilleure compréhension des dynamiques migratoires et s'appuyant sur ses capacités de plaidoyer, la DDC a pour objectif d'orienter la politique nationale migratoire en cours d'élaboration (PMN) vers une gestion des migrations holistique et durable, plus inclusive, intégrant une perspective de développement et de genre. La DDC entend non seulement renforcer l'engagement du Niger dans la protection des migrants, mais aussi soutenir la reconnaissance par le gouvernement nigérien de la pertinence et de l'efficacité d'une migration circulaire et saisonnière comme facteur de développement. Dans un contexte de forte vulnérabilité, la mobilité interne et régionale est non seulement une pratique historique mais reste une stratégie éprouvée de résilience. Ces dynamiques sont économiquement décisives pour les zones de départ des migrants ainsi que pour les espaces où elles se déploient. Au regard de la raréfaction des ressources à laquelle fait face le Niger, les activités pratiquées sont ainsi de plus en plus déterminantes pour le développement des économies locales.

Ce thème sera aussi intégré de manière transversale aux autres domaines prioritaires d'intervention, de manière à soutenir des opportunités qui pourraient agir directement sur la mobilité des groupes les plus vulnérables (jeunes en général, jeunes femmes et enfants en particulier) en proposant des alternatives à leur mobilité (par ex. entrepreneuriat et emploi des jeunes) ou en renforçant les compétences de ceux qui, par choix ou nécessité, pratiquent la migration saisonnière.

Gouvernance et protection

Objectif : La Suisse contribue à une gouvernance démocratique inclusive soucieuse du bien-être des populations et protège les personnes vulnérables (victimes de conflits, déplacés internes, migrants).

Le domaine part de l'hypothèse de changement qu'une gouvernance démocratique consolidée par des élections inclusives et transparentes ainsi que des institutions publiques et des collectivités territoriales renforcées, facilitent la participation des jeunes, femmes et autres groupes sociaux aux prises de décisions et contribuent par conséquent à la stabilité et au développement économique et social du pays.

L'appui au processus de décentralisation et aux collectivités territoriales pour la délivrance des services de base demeure une priorité du domaine. La Suisse continue à renforcer les capacités de gestion décentralisée et la gestion locale en vue de favoriser un meilleur accès aux services d'eau et d'assainissement (y compris l'eau pour l'agriculture). Le soutien à l'Agence Nationale de Financement des Collectivités Territoriales (ANFICT) est renforcé afin que cette institution soit capable de jouer pleinement son rôle, notamment assurer des transferts financiers effectifs vers les Collectivités Territoriales. La Suisse s'engage de manière accrue dans la consolidation de la gouvernance démocratique et l'amélioration de la redevabilité, par un soutien au système électoral nigérien (renforcement des capacités de la Commission Elec-

torale Nationale Indépendante CENI, appui à l'établissement d'un code électoral consensuel), par un renforcement de la participation citoyenne et par le soutien à la professionnalisation des médias.

Dans le secteur des matières premières, la Suisse appuiera la formalisation du secteur minier artisanal pour permettre une exploitation de l'or plus respectueuse des droits humains et de l'environnement, et qui stimule le développement local. Par ailleurs la Suisse contribuera à promouvoir la transparence dans la gestion des ressources extractives à travers un soutien à des organisations de la société civile et d'autres acteurs pertinents.

L'engagement de la Suisse sur la thématique de la migration et des populations déplacées, par le biais de la recherche, du dialogue politique et des activités de protection, est renforcé. La Suisse continue aussi à s'engager dans la prévention de la violence, la protection des victimes de violence et dans l'offre de solutions durables pour les personnes déplacées.

Afin de ne laisser personne de côté, l'appui à la décentralisation promouvra un accès inclusif aux services de base (eau, santé, éducation, environnement), et le soutien à la participation citoyenne et le renforcement des médias favorisera les jeunes et les femmes. Les groupes cibles du programme de protection sont les réfugiés, les déplacés internes et les migrants.

Zones d'intervention

Le principe d'une concentration des actions de développement dans les régions de Dosso et Maradi (voir carte annexe E) est maintenu compte tenu du taux de pauvreté encore très élevé dans ces régions, de l'expertise acquise par la Suisse lors des périodes d'intervention précédentes et de la « complémentarité géographique » entre les bailleurs de fonds. Il importe de poursuivre les actions dans ces zones et de favoriser un engagement dans la durée afin de construire sur les acquis et la recherche d'impact. **La flexibilité géographique qui prévalait lors de la précédente stratégie est maintenue.** Elle pourra être renforcée pour permettre des interventions spécifiques dans d'autres régions (par exemple Diffa

ou Tillabéry), pour permettre **une mise en œuvre complémentaire des instruments de coopération internationale de la Suisse** et notamment renforcer les synergies avec les interventions humanitaires (nexus), qui répondent aux crises et aux besoins d'urgence. Par ailleurs, avec une participation accrue à des fonds communs et à des mécanismes nationaux, les contributions de la Suisse couvriront de fait l'ensemble du territoire. Le dialogue et le plaider auprès des autorités permettront d'orienter les appuis dans une logique de péréquation en vue de réduire les disparités entre les régions.

Finances

Un budget annuel moyen de 27.6 millions de CHF est planifié pour le programme Niger sur la période 2020-2024 (annexe D). La **Coopération Sud** contribuera à hauteur de **23.6 mio/an** en moyenne, l'**Aide Humanitaire** à hauteur de **4 mio/an**. Les fonds annuels engagés par l'Aide Humanitaire varient en fonction du contexte humanitaire international et des besoins dans la région et au Niger. Le budget prévu pour cette nouvelle stratégie sera plus important que pour la stratégie précédente (accroissement d'environ 15% pour la Coopération Sud, budget constant pour l'aide humanitaire). La répartition entre les domaines reste la même.

6. Mise en œuvre du programme de coopération Risques

Modalités, partenariats et approches

Dans le contexte fragile du Niger, il importe de conserver une mixité des modalités de mise en œuvre. Un équilibre est maintenu entre les mandats, les contributions et les participations à des fonds communs et des mécanismes nationaux. Ceci permet de saisir les opportunités tout en répartissant les risques (contextuels, fiduciaires). Afin de renforcer l'impact systémique, de construire des capacités durables, de mettre à l'échelle des innovations et de gérer les risques, les approches suivantes sont envisagées :

- **Nexus**: renforcement de l'articulation entre les instruments de développement et d'aide humanitaire, pour des interventions suisses efficaces, cohérentes et flexibles, contribuant à la stabilité et au développement durable du Niger. Inspiré par l'évaluation nexus de la DDC, des efforts seront faits pour institutionnaliser des analyses conjointes, identifier et atteindre des effets conjoints et renforcer le nexus.
- La mise en œuvre d'une **approche holistique de la migration**, prenant en compte l'ensemble des phénomènes migratoires (migration irrégulière, migration régionale de travail, migration nationale ou locale saisonnière, etc.) devrait permettre d'optimiser les bénéfices de cette dernière et d'en atténuer les effets négatifs. Le partenariat avec des acteurs locaux de la recherche sera poursuivi pour améliorer les connaissances et permettre, par la même occasion, de développer les capacités du milieu académique dans le domaine de la migration au Niger. Les connaissances ainsi développées nourriront le travail de plaidoyer et de dialogue politique de la Suisse, qui construira des alliances et s'engagera pour des approches innovantes en matière de gestion de la migration. La protection des migrants vulnérables et des droits de l'homme des migrants sera renforcée et des possibilités d'engagements additionnels seront identifiées.
- **Sensibilité au conflit** : afin de permettre les adaptations nécessaires du portefeuille aux risques identifiés, l'application systématique de la gestion de programme sensible au conflit (GPSC) sera poursuivie, notamment au travers d'analyses continues et approfondies de la situation sécuritaire, ainsi que des causes de fragilité et de conflits.
- **Flexibilité et gestion des risques** : le contexte fragile et l'insécurité imposent une flexibilité et une attention constantes aux risques, en prévoyant des stratégies de mitigation et des scénarii alternatifs. Une analyse approfondie des mécanismes nationaux/fonds communs ainsi que des positionnements des PTF reste fondamentale (analyses d'appréciation des risques liés au partenaire). Le renforcement des compétences et connaissances des collaborateurs en la matière participe également à une meilleure gestion des risques, notamment fiduciaires.
- **Utilisation du système-pays**: la DDC renforcera ses appuis aux fonds/mécanismes nationaux pour accroître son influence et viser des changements structurels. Cela implique une meilleure coordination des aides extérieures et un plaidoyer accru de la Suisse, y compris dans la coordination multilatérale et humanitaire.
- **National – Régional – Global**: Des collaborations et complémentarités accrues entre les engagements de la DDC au niveau national, les programmes régionaux de la Division Afrique de l'Ouest et certains programmes globaux de la DDC (notamment le Programme Global Migration et Développement) seront recherchées, pour mieux répondre aux défis qui dépassent les frontières du pays.
- **Secteur privé** : l'appui au développement du secteur privé et l'établissement de partenariats seront davantage considérés vu leurs forts potentiels d'effet levier sur le développement. Considérant que le secteur privé formel reste faiblement développé et peu structuré, il sera recherché des alliances et des voies innovantes pour appuyer ce secteur en tirant parti des expériences porteuses de la sous-région. Les appuis de la DDC viseront à renforcer le tissu économique local et à favoriser l'essor d'un partenariat local en améliorant leur accès à des services de conseil agricoles, de conseils d'entreprise, de services financiers permettant aux micro, petites et moyennes entreprises (MPME) d'augmenter leur productivité et revenu.



Des femmes en train de battre le mil avant le décortiquage dans le village de Dargué. © DDC/ TAGAZA Djibo

Ressources humaines

Un renforcement des capacités actuelles du Buco est impératif. L'augmentation notable du budget prévue dans le cadre de la nouvelle stratégie dans un contexte fragile avec une détérioration de la sécurité, requiert des compétences nouvelles ou additionnelles, afin de pouvoir faire face à la démultiplication des tâches dans les domaines de la gouvernance, de l'humanitaire, de la sécurité, de l'engagement plus fort avec le secteur privé. Ceci afin également de maintenir une gestion administrative et financière optimale, notamment dans le suivi financier des fonds engagés dans les mécanismes nationaux et fonds communs.

Durée de la stratégie

La durée de la nouvelle stratégie est étendue de quatre à cinq années. Cette durée plus longue permettra (i) d'aligner la stratégie au message sur la coopération internationale ; (ii) de fixer des résultats plus ambitieux et solides, visant une plus grande transformation des systèmes ; (iii) de faciliter le suivi des résultats atteints et leur documentation. Cela renforce également la prédictibilité de l'engagement suisse, telle que souhaitée par le gouvernement nigérien. Compte tenu de la nature fragile du contexte, des mécanismes de revue régulière du programme seront mis en place (annuelle et à mi-parcours) afin de permettre une gestion souple et adaptative du programme.

7. Pilotage stratégique

Le Bureau de Coopération (BuCo) est responsable de la mise en œuvre du programme. Il facilite et favorise la mise en œuvre des programmes régionaux et globaux, ce qui contribue à une meilleure synergie entre les différentes dimensions géographiques des programmes. L'articulation effective du nexus nécessitera une collaboration régulière et un échange systématique entre les différents instruments (l'aide humanitaire et coopération au développement en particulier). Le suivi du programme 2020 – 2024 est réalisé sur la base du cadre stratégique de résultats (annexe C) qui a été sensiblement simplifié par rapport à la période précédente afin de faciliter le suivi des résultats. Sur la base d'indicateurs précis, cet outil de pilotage stratégique permettra de mesurer les résultats obtenus par la Suisse par rapport aux objectifs fixés dans le cadre du programme. Il est par ailleurs évolutif afin de pouvoir s'adapter au contexte et aux dynamiques des programmes et projets.

En raison du contexte de fragilité du Niger, le BuCo mettra en place un système de suivi comprenant les éléments suivants :

- i. Evaluations trimestrielles des conditions cadres, y compris le développement du contexte régional (MERV et analyses additionnelles).
- ii. Suivi structuré des résultats du programme avec les partenaires de mise en œuvre sur la base des indicateurs prédéfinis, sous formes de visites de terrain, de rencontres périodiques et d'ateliers annuels de suivi des résultats.

iii. Les analyses d'appréciation des risques liés au partenaire (PRA) sont désormais systématiques.

iv. Des adaptations annuelles conséquentes sur la base du MERV et suivi susmentionnés sont envisagées, ainsi qu'une revue à mi-parcours après trois ans.

v. Le dispositif sécuritaire assuré par le BuCo, appuyé par le conseiller régional sécurité et des missions annuelles de sécurité (KMZ), servira de base pour évaluer et adapter la gestion des risques sécuritaires tout en contribuant à l'analyse du contexte en l'enrichissant de perspectives régionales. Le bureau poursuivra son réseautage avec des partenaires nationaux et internationaux et affinera son système de suivi, notamment en termes d'adaptation constante et de modalités alternatives de suivi. La dimension sécuritaire est prise en compte dans la conception des programmes et des ajustements seront opérés en fonction de l'évolution du contexte. La gestion du cycle de projet (PCM) intègre la gestion des risques à tous les niveaux.

En cas de détérioration majeure de la situation sécuritaire ou politique, la coopération suisse prévoit de suspendre ses appuis institutionnels au niveau central (fonds communs et mécanismes nationaux) et de ralentir ses actions au travers des collectivités territoriales et de la société civile. Les contributions multi-bi et les appuis d'urgence augmenteront en contrepartie.

A. Liste des acronymes et abréviations

AFD	Agence Française au Développement
AH	Aide Humanitaire
ANFICT	Agence Nationale de Financement des Collectivités Territoriales
APCA	Agence de Promotion du Conseil Agricole
BAD	Banque Africaine de Développement
BCEAO	Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest
BM	Banque Mondiale
BuCo	Bureau de la Coopération Suisse
CCEAJ	Centres Communautaires d'Education Alternative des Jeunes
CEDEAO	Communauté Économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CENI	Commission Electorale Nationale Indépendante
CHF	Francs Suisse
CI	Coopération Internationale
CICR	Comité Internationale de la Croix-Rouge
CORAF	Conseil Ouest et Centre africain pour la recherche et le développement agricoles
CS	Coopération Sud
CT	Collectivités Territoriales
DAO	Division Afrique de l'Ouest (Suisse)
DDC	Direction du Développement et de la Coopération (Suisse)
DFAE	Département Fédéral des Affaires Etrangères (Suisse)
DNPGCA	Dispositif National de Prévention et Gestion des Crises Alimentaires
DSH	Division de la Sécurité Humaine (Suisse)
ECOWAP	Politique agricole des États de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
EF	Exploitation Familiale
FAO	<i>Food and Agriculture Organization of the United Nations</i>
FCSE	Fonds Commun Sectoriel de l'Education
FISAN	Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
FMI	Fond Monétaire International
FOPROR	Programme d'Appui à la Formation Professionnelle Rurale au Niger
i3N	Initiative 3 N (Les Nigériens Nourrissent les Nigériens)
KMZ	Centre de gestion des crises
MERV	<i>Monitoring System for Development-Relevant Changes</i>
MPME	Micro, Petite et Moyenne Entreprise
NTIC	Nouvelles Technologies d'Information et de Communication
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
ODD	Objectifs du Développement Durable
ONG(s)	Organisation(s) Non-Gouvernementale(s)
PACBAO	Programme régional d'Appui à la Commercialisation du Bétail
PACT	Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales
PAM	Programme Alimentaire Mondiale
PAPI	Programme d'Appui à la Production et à la Promotion des Cultures Irriguées
PAQUE	Programme d'Appui à la Qualité de l'Education Formelle
PASEFA	Programme d'Appui à la Sécurisation des Exploitations Familiales Agro-pastorales
PCM	<i>Project Cycle Management</i>
PDES	Plan de Développement Economique et Social du Niger
PEAJ	Programme d'Education Alternative des Jeunes
PHRASEA	Programme d'Hydraulique Rurale et d'Appui au Secteur de l'Eau et Assainissement
PNM	Politique Nationale Migratoire
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement (UNDP)
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SAF	Schéma d'Aménagement Foncier
SC	Stratégie de Coopération
SDDCI	Stratégie de Développement Durable et de la Croissance Inclusive du Niger
SECO	Secrétariat d'Etat à l'Economie (Suisse)
SEM	Secrétariat d'Etat aux Migrations (Suisse)
SCBF	Swiss Capacity Building Facility
SIFA	Sites intégrés de Formation Agricole
SPIN	Stratégie de la Petite Irrigation
UA	Union Africaine
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USD	Dollars américain

B. Scénarii d'évolution du contexte 2020–2024

Niger : Scénarii 2020 2024

	Dégradation	Continuité fragile	Amélioration
Situation Politique	Les élections présidentielles et législatives de 2021 n'ont pas lieu (faute d'un fichier consensuel ou par manque de moyens financiers) ou elles débouchent sur des violences importantes. Le dialogue (déjà tendu) entre majorité et opposition dégénère et la population descend dans les rues. Coup d'Etat et régime transitoire militaire. Les élections locales ne se tiennent toujours pas et le mandat des élus locaux n'est plus prolongé, mais ils sont remplacés par des administrateurs délégués. Le transfert des compétences et des ressources s'arrête et la décentralisation recule. Blocage des institutions ; la marge de manœuvre de la société civile devient inexistante. Remise en question des orientations politiques prises par le gouvernement précédent (PDES, i3N, etc.). Le développement du pays est arrêté.	Continuité des institutions de l'Etat dans un contexte de mauvaise gouvernance. Les élections de 2021 se font dans un contexte tendu, mais sans explosion de violences. Le dialogue entre majorité et opposition est inexistant, mais ne débouche pas sur une crise majeure. Les élections locales, reportées depuis 2016, se tiennent, et redonnent de la légitimité aux élus locaux. Le processus de décentralisation se poursuit lentement. Le transfert des ressources commence à être effectif dans quelques secteurs clés. Les investissements dans les grands chantiers en région sont insuffisants, mais le dialogue sur les enjeux du développement est plus structuré et on s'oriente sur des processus leviers. La société civile (dont le mouvement paysan) renforce sa capacité d'interpellation.	Le système politique s'ouvre à un dialogue de fond entre majorité et opposition. Les élections permettent de former un parlement qui joue vraiment son rôle. Le processus de décentralisation est une priorité pour le gouvernement; le transfert des ressources suit celui des compétences et la grande partie du budget national est allouée en région. Le nouveau gouvernement confirme les grands engagements du gouvernement précédent (PDES, i3N, PSEF, etc.) et y octroie plus de ressources. L'Etat, la société civile et les partenaires ont un dialogue franc et constructif qui permet de se concentrer sur les initiatives porteuses et de trouver des effets leviers. Les citoyens, y compris femmes et jeunes, se sentent mieux représentés par leurs élus et font partie prenante des dialogues publiques.
Sécurité	L'insécurité se généralise. Les conflits voisins débordent d'une manière plus systématique sur le territoire nigérien qui ne parvient plus à contrôler l'étendue de son territoire. Vu la proximité avec le Burkina Faso et le Mali, la ville de Niamey subit également des attaques. Le banditisme s'accroît sur les axes routiers du pays et la criminalité augmente. Les déplacements même escortés ne sont plus possibles. Les manifestations sont violentes. Elles sont manipulées dans l'intention de créer des clivages communautaires. Les mécanismes de résolution des conflits pour l'accès aux ressources dysfonctionnent et les confrontations violentes augmentent. Les groupes vulnérables, notamment les femmes, font parties des premières victimes. Les déplacements de population sont de plus en plus réguliers. Une partie de la communauté étrangère vivant au Niger quitte le pays.	Le Niger reste le pôle de stabilité dans la sous-région. La sécurité interne reste prioritaire. Les conflits voisins (Lybie, Nigeria, Burkina Faso et Mali) débordent de manière régulière sur le territoire nigérien. L'Etat assure la sécurité dans la capitale et les principales villes en région, mais a des difficultés à faire face aux multiples attaques à ses frontières. Les régions de Tahoua, Tillabéry et Diffa restent en état d'urgence. Les bases militaires et les appuis étrangers prennent une place importante dans le dispositif sécuritaire, ce qui est dénoncé de plus en plus par la société civile et la population. Les manifestations violentes et les conflits sociaux restent l'exception. La sécurité sur les axes routiers dépend des régions ; des interdictions de se rendre dans certaines zones ou bien des escortes militaires sont utilisées selon les zones.	La sécurité s'accroît. Des foyers d'insécurité subsistent (par ex. Diffa), mais la réponse du gouvernement et de ses alliés est ferme et efficace, tant au niveau national qu'au niveau sous régional, grâce aux différentes initiatives telles que le G5 Sahel. Cette réponse n'est pas que sécuritaire, mais offre aussi des réelles opportunités d'intégration et de perspectives, notamment pour les jeunes. Les axes routiers sont sécurisés et les déplacements peuvent se faire la plupart du temps sans escorte. Les revendications politiques, sociales et économiques s'expriment par le jeu démocratique. Les allocations budgétaires sont consensuelles et axées sur les priorités du développement du pays.

<p>Situation économique</p>	<p>Le blocage des institutions provoque des sanctions de la part des institutions internationales et la situation économique du pays se dégrade. Les revenus et recettes internes couvrent une partie infime du budget national. Les dépenses de sécurité augmentent et étranglent l'Etat qui peine à assurer le fonctionnement des secteurs sociaux de base. La gestion des finances est tellement mauvaise que même le FMI la critique ouvertement. Les taxes et impôts augmentent, les déficits des campagnes agricoles s'accumulent, la situation économique des ménages se dégrade et la population se tourne de manière violente contre le gouvernement.</p>	<p>L'aide extérieure continue de représenter une grande partie du budget national (30%) et reste indispensable pour financer les investissements sociaux. La gestion des finances publiques s'améliore et les réformes en cours impulsées par l'UEMOA, le FMI, etc. se concrétisent. Néanmoins, la capacité d'absorption des budgets reste problématique et la partie centrale reste réfractaire à transférer les budgets aux entités décentralisées. Le climat des affaires est fragile et le secteur privé ne se développe que lentement. La croissance économique est avant tout basée sur les grands chantiers de construction, les résultats de la campagne agricole hivernale et la santé économique du Nigeria. Les résultats macroéconomiques n'impactent pas l'économie des ménages. Les processus de développement relèvent avant tout des appuis des PTF, les dépenses sécuritaires consomment une partie importante du budget national (18% en 2019).</p>	<p>La réforme de la gestion des finances publiques est efficace et construit un climat propice aux investissements étrangers et nationaux et à une croissance économique de plus de 7% (à même de réduire la pauvreté). Les dépenses sécuritaires diminuent et le gouvernement renforce les systèmes sociaux. La confiance retrouvée entre partenaires de développement et gouvernement permet de renforcer des mécanismes d'aides plus alignés et performants. Le secteur rural, qui contribue de manière significative à la richesse nationale, est valorisé. L'économie des ménages bénéficie de l'embellie économique du pays.</p>
<p>Situation sociale</p>	<p>Le Niger stagne à l'indice IDH à la dernière place. La croissance démographique reste très forte (4%) et annule les efforts de développement. La jeunesse est en décrochage. Une partie se réorganise autour de groupes et mouvements radicaux qui lui offrent des perspectives. Certains extrémismes s'affichent plus ouvertement dans la sphère publique. Les tensions augmentent et dégénèrent en violences. Des ruptures se créent entre certains courants confessionnels et entre les générations.</p>	<p>Le Niger stagne à l'indice IDH. La croissance démographique reste forte (> 3%) et fragilise les efforts de développement (notamment éducation et santé). La grogne des jeunes est grandissante, mais se manifeste surtout par des voies démocratiques. Manifestations et grèves régulières dans les principales villes du pays. On voit poindre des pratiques religieuses plus affichées, sans que ça ne débouche sur un conflit ouvert entre communautés.</p>	<p>L'indice IDH s'améliore faiblement. La croissance démographique reste très forte (environ 4%) et fragilise les efforts de développement (notamment éducation et santé). L'Etat renoue avec la jeunesse (perspectives de formation et d'emploi). Les jeunes s'intègrent. L'Etat crée les conditions pour un dialogue citoyen ouvert autour des enjeux du pays; les représentants des différentes confessions et des différents courants de pensées y participent activement, y compris les femmes et les jeunes.</p>
<p>Urgences/ Développement</p>	<p>Les défis humanitaires se multiplient, tant d'un angle géographique que thématique, et entrent dans un cercle vicieux. Les urgences ont pris le dessus. L'Etat n'est plus en mesure de remplir ses obligations envers sa population et les populations déplacées. Les acteurs humanitaires interviennent massivement, sans coordination avec le gouvernement au niveau national et les élus en région. Les partenaires au développement qui restent au Niger peinent à trouver leur espace. Les autorités n'ont pas la légitimité ni la capacité pour orienter le débat sur le développement du pays.</p>	<p>Le pays reste touché par des urgences régulières : crises alimentaires, déplacements de populations, choléra, etc. Le gouvernement renforce sa capacité à y répondre, mais la réponse reste dépendante de l'aide extérieure. Les crises continuent à occuper l'agenda du développement au Niger : La crise du Lac Tchad, à la frontière malienne/burkinabé et autour des questions migratoires (migrants/réfugiés/retournés) absorbent une grande partie des fonds humanitaires. Des efforts de nexus entre humanitaire – paix – développement sont promus par la partie gouvernementale et les bailleurs. La coordination entre bailleurs reste un défi ; elle fonctionne bien dans certains secteurs, mais reste globalement assez faible, avec une prédominance des intérêts nationaux.</p>	<p>L'Etat renforce sa légitimité et sa capacité dans la gestion des crises. Les dispositifs nationaux de prévention et de gestion des crises mobilisent les partenaires qui y font converger leurs aides. Le débat se déplace sur les enjeux structurels de développement du pays.</p>

Modalités d'intervention de la Suisse dans les différents scénarii

Catégories	Dégradation	Continuité fragile	Amélioration
Scénario le plus probable		Le programme de coopération 2020-2024 a été défini sur la base du scénario moyen, le plus probable. Par une gestion des programmes sensible aux conflits (CSPM), la coopération suisse au Niger peut s'adapter à une évolution de la situation vers l'un ou l'autre scénario. La stratégie conjointe entre la CS et l'AH renforce ces capacités.	
Mesures sécuritaires/ CSPM	En cas d'attaque sur les civils à Niamey, le bureau évacue les familles suisses et pourrait interrompre temporairement les programmes. Le suivi des activités devient très compliqué et des méthodes de suivi à distance, voire par des intermédiaires, doivent être appliquées. La probabilité de survie d'un risque fiduciaire augmente. Le CSPM est appliqué de manière systématique.	Le suivi sur le terrain est possible pour les équipes du bureau de coopération (y compris pour le personnel expatrié) en suivant les règles de sécurité communément admises (par ex. escortes, transport aérien, etc.). Le développement des télécommunications permet de maintenir la collaboration avec des partenaires locaux de confiance et ainsi s'assurer que les activités et interventions de développement à la base se poursuivent dans des conditions acceptables. Le CSPM est appliqué de manière systématique.	Le suivi des activités sur le terrain est possible sans restrictions sécuritaires. Le CSPM est appliqué de manière systématique.
Modalités d'intervention	<p>La coopération suisse suspend ses appuis institutionnels au niveau central (fonds communs et mécanismes nationaux) et ralentit ses actions au travers des collectivités territoriales et de la société civile. Les contributions multi-bi et les appuis d'urgence augmentent. L'essence du programme de coopération reste, mais ses résultats sont fortement revus à la baisse. Elle adoptera des approches flexibles et fait tout pour rester engagée. Les adaptations au niveau des domaines seront les suivantes :</p> <p>Sécurité Alimentaire et Développement Economique Local (SADEL) : Renforcement de l'aide alimentaire et des appuis d'urgence, contributions renforcées aux agences onusiennes, ONG internationales et – si possible au Dispositif National de Prévention et Gestion des Crises Alimentaires (DNP-GCA). Les contributions aux mécanismes nationaux (à part du DNP-GCA) et régionaux seront diminuées, voir suspendues.</p> <p>Education de base et formation professionnelle (EDU) : Les programmes seront adaptés aux principes de l'éducation en urgence (déplacement des centres, adaptation du curricula, formation spécifique des enseignants, etc.) ; des contributions additionnelles pourraient être faites notamment à l'UNICEF. La Suisse renforce son plaidoyer au niveau national pour l'adaptation des programmes nationaux aux crises.</p> <p>Gouvernance et protection : Des appuis humanitaires seront renforcés (par l'AH, mais aussi par des approches flexibles de la CS) ; les programmes d'appui à la décentralisation et à la citoyenneté devront être adaptés en fonction de la marge de manœuvre laissée à la communauté internationale (appui à la société civile, etc.), voir temporairement suspendus.</p>	Le choix d'une diversité de modalités de mise en œuvre (contributions à des fonds communs et mécanismes nationaux, mandats, contributions à des partenaires locaux, contributions multi-bi, coopérations déléguées, déploiement d'experts) permet de mitiger les risques, augmenter les capacités de déboursement et prendre des dispositions en fonction de l'évolution des scénarii.	<p>La coopération suisse peut renforcer ses appuis aux autorités centrales et locales. Les acteurs accompagnés sont plus légitimes et compétents, ce qui permet à la coopération suisse d'entamer un renforcement de sa position de bailleur. Les résultats du programme de coopération sont dépassés. Les approches programmes pourraient être remplacés de manière progressive par des contributions aux mécanismes et fonds nationaux.</p> <p>Les adaptations au niveau des domaines seront les suivantes :</p> <p>SADEL : Diminution des appuis aux crises alimentaires (DNP-GCA) et renforcement des contributions directes au FISAN et ses guichets d'intervention (financement, infrastructure et conseil agricole) et au secteur privé.</p> <p>EDU : Priorité à la contribution au fonds commun, qui financera également les innovations développées par la Suisse, qui seront institutionnalisées et répliquées par l'Etat.</p> <p>Gouvernance et protection : Augmentation de la contribution à l'ANFICT et aux collectivités, diminution des appuis au processus électoraux (car pleinement financés par le gouvernement) et à la protection,</p>
Nexus	L'aide humanitaire augmente son engagement et la coopération sud contribue à la réponse humanitaire dans les domaines de la sécurité alimentaire, l'éducation en situation d'urgence et de la protection qui est opérationnalisée principalement par des agences multilatérales et des ONG internationales ; au détriment des acteurs locaux. Avec sa stratégie du « stay engaged », la coopération suisse contribue à la transformation des conflits et la stabilisation du pays. La Suisse renforce le dialogue politique pour un engagement d'urgence soutenu.	Mise en place d'une véritable coordination entre les acteurs humanitaires et ceux du développement, afin d'augmenter l'efficacité des interventions et les inscrire dans une dimension plus durable.	L'aide humanitaire se retire progressivement en se concentrant sur des actions de early recovery et un appui aux structures de l'Etat qui sont devenues fonctionnelles et efficaces. La coopération suisse intensifie son dialogue envers les autres partenaires pour des appuis structurants et à long-terme, alignés au priorités nationales.

C. Proposition de cadres de résultats par Domaine du programme Niger 2020–2024

Finalité de la Stratégie de coopération

Au Niger, la Suisse soutient un développement durable et une amélioration des conditions de vie dans une situation de cohésion sociale et de paix. A partir d'un dialogue inclusif et participatif, la population exerce ses droits démocratiques dans un environnement favorable au bien-être et au développement socioéconomique.

Domaine d'intervention 1 : Sécurité alimentaire et développement économique local

Hypothèse de changement

Les collectivités territoriales et les politiques sectorielles améliorent les conditions cadres permettant aux exploitations familiales et aux micro petites et moyennes entreprises d'accéder durablement au foncier, aux services économiques (financement, conseil, marché) ou permettant aux populations affectées par les crises d'accéder à l'assistance humanitaire. Ceci leur permet d'augmenter leur production et leur revenu ainsi que de contribuer au développement économique local et à la sécurité alimentaire du pays.

Objectif du domaine –

Les populations rurales (y compris réfugiés ou déplacés) ont amélioré leurs capacités à générer des revenus et assurer leur sécurité alimentaire.

ARI FS1: Dans les régions soutenues de Dosso et Maradi, xx personnes (H/F) ont augmenté leur rendement annuels grâce au soutien de la Suisse)

2020 : seront précisés par les études base du PASEFA et du PAPI 2 en 2020

2024 : + 30% (la cible est en rapport avec les bénéficiaires prévus dans le cadre du PAPI et du PASEFA.

ARI FS 2 : Dans les régions de Dosso et Maradi personnes (H / F) appliquant des pratiques agricoles agroécologiques

2020 : seront précisés par l'étude base du PASEFA en 2020

2024 : + 30% (la cible est en rapport avec les bénéficiaires prévus dans le cadre du PASEFA

Objectif du Niger - Contribuer à mettre durablement les populations nigériennes à l'abri de la faim et de la malnutrition et leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus. (Objectif global, i3N)

(1) Outcomes du portefeuille suisse	(2) Contribution du programme suisse	(3) Outcomes de développement du Niger
<p>Outcome 1</p> <p>Les exploitations familiales et les micros, petites et moyennes entreprises (MPME) de Dosso et Maradi ont accès à des services économiques (financement/services financiers, conseil agricole et aux entreprises, infrastructures) répondant aux besoins des marchés.</p> <p>Indicateurs et champs d'observation</p> <p>1.1. Volume des investissements réalisés à Dosso et Maradi à travers le Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (FISAN) : financement (IF/IMF), conseil (APCA), infrastructures économiques (ANFICT).</p> <p>2020 : Crédit agricole : 0 CHF ; Conseil agricole : 523'947 CHF (rapport annuel PAPI 2018) ; Infrastructures économiques (données 2018-2019): CHF 2'551'275</p> <p>2024 : Crédit agricole: 5 mio CHF (2023) ; Conseil agricole: 5 mio CHF (2023) ; Infrastructures économiques: 7 mio CHF (2023)</p> <p>1.2. Nombre de MPME et d'EF (y compris % femmes et jeunes) bénéficiant de services économiques (conseil agricole, conseil aux entreprises/business development services, services financiers), à Dosso et à Maradi, dont au moins 20% à des services financiers formels (ARI e+i2)</p> <p>2020 : MPME : 13 créées dont 10 par des femmes en 2018 (30 MPME prévues en 2019) et dont 7 ont bénéficié à des services financiers formels</p> <p>2024 : MPME : 500 MPME dont 70% par des jeunes et 50% par des femmes, dont au moins 100 (20%) ont bénéficié à des services financiers formels.</p>	<p>Contribution suisse</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien à la modernisation des exploitations familiales à travers le conseil, l'accès au financement, à la formation (lien avec le programme de formation professionnel) et l'inclusion des femmes et des jeunes dans les systèmes de marchés et la promotion de la petite irrigation familiale. • Soutien à la création et à la viabilité des MPME (à travers les incubateurs, l'APCA et la transformation des OP en sociétés coopératives). • Accompagnement des CT en matière de coordination et de mise en synergie des interventions ainsi que pour le financement et la réalisation d'investissements structurants (à travers l'Agence Nationale de Financement des Collectivités Territoriales - ANFICT). • Promotion de l'utilisation des nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC) pour faciliter l'accès à l'information et aux services • Accompagnement des réformes en cours : i) appui institutionnel à la Direction Générale du FISAN, l'ANFICT et l'APCA (capacité de coordination, fonds de garantie, partenariat avec les banques et IMF, transfert des ressources aux CT), ii) contribution au fonds communs ; iii) renforcement du dialogue politique pour un ralliement des bailleurs aux mécanisme du FISAN, la promotion des MPME et l'inclusion des femmes et des jeunes dans les systèmes de marché. • Renforcement du lien avec les programmes régionaux : concertation avec la FNFVB (PACBAO) ; mise en lien des acteurs nationaux avec le fonds d'appel à proposition de la CEDEAO (appui à l'ECOWAP) ; participation aux cadres nationaux de concertation sur la finance inclusive (appui à la stratégie de finance inclusive de la BECEAO) ; relation avec l'INRAN et le CORAF (valorisation des produits de la recherche). • Développement d'un partenariat avec la Swiss Capacity Building Facility (SCBF) <p>Hypothèses et risques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Alignement des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) au FISAN. • Faible capacité d'absorption et mauvaise gestion des ressources (fonds communs et CT). • Les stratégies et réformes en cours (e.g i3N, FISAN) pourraient connaître des retards dans l'opérationnalisation ou être remises en cause par les futurs pouvoirs politiques. 	<p>Outcome 1</p> <p>Les acteurs de la profession agricole accèdent aux services économiques à travers le FISAN</p> <p><i>Indicateurs et champs d'observation :</i></p> <p>1. Volume des investissements réalisés à travers le FISAN : financement (IF/IMF), au conseil (Agence de Promotion du Conseil Agricole - APCA) et aux infrastructures économiques (ANFICT)</p> <p>2020 : 300 milliards (1'500 milliards pour la période 2015-2020 du plan d'action i3N)</p> <p>2024 : Non déterminé par l'Etat</p> <p>Nombre et % de femmes et de jeunes bénéficiaires des investissements du FISAN (financement, conseil, infrastructures)</p> <p>2020 ND (sera disponible en 2020). En 2019 : CHF 8 mio de crédits adossés aux subventions (FISAN via les banques) et de CHF 6 mio d'investissement structurants (à travers l'ANFICT) CHF 2,7 mio (à travers l'APCA : 85% Etat et 15% GIZ)</p> <p>2024 : Non déterminé par l'Etat</p>

<p>Outcome 2</p> <p>L'accès aux ressources naturelles (y compris foncier) est sécurisé, moins conflictuel et ouvert aux femmes et aux jeunes dans les régions de Dosso et Maradi</p> <p>Indicateurs et champs d'observation</p> <p>2.1. Nombre et proportion d'aménagements conformes aux SAF à Dosso et Maradi.</p> <p>2020 : 2200 ha de pâturages sécurisés (55% des aires de pâturage) ; 2356 kms de couloirs balisés (61% des couloirs)</p> <p>2024 : Rehausser le taux de sécurisation des couloirs de 61,39% à 100% à l'horizon 2024 ; Rehausser le taux de sécurisation des aires de pâturage de 55,20% à 100% à l'horizon 2023</p> <p>2.2. Nombre de conflits recensés.</p> <p>2020 : 8 (en 2019) : Conflit agriculteur/éleveur : 4 ; Conflit agriculteur/agriculteur : 3 ; Conflit éleveur/éleveur : 1 ;</p> <p>2024 : Moins de 8 conflits</p> <p>2.3. Nombre de personnes (femmes, hommes, jeunes) qui ont bénéficié de droits fonciers agricoles sécurisés grâce au soutien de la Suisse (TRI FS4)</p> <p>2020 : 500 dont au moins 50% de femmes et de jeunes</p> <p>2024 : 1000 dont au moins 50% de femmes et de jeunes</p>	<p>Contribution suisse</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dialogue politique autour de la définition de la politique foncière (dialogue autour des transferts des compétences aux CT en matière de foncier, ainsi que d'une meilleure prise en compte des droits des femmes, des jeunes et des pasteurs au foncier). • Accompagnement des CT de Dosso et Maradi pour renforcer leur capacité de planification, de mise en œuvre, de coordination et de mise en synergie des interventions en matière de politiques locales de gestion durable des ressources partagées (schéma d'aménagement foncier) prenant en compte les innovations technologiques, les enjeux du changement climatique, la démographie, ainsi que les besoins spécifiques des plus vulnérables, pasteurs, des femmes et des jeunes. • Appui à l'émergence des prestataires privés de services (intrants zootechniques, santé animale). • Lien avec le programme régional PCLT autour de la transhumance transfrontalière (accord de coopération, marchés à bétail, services vétérinaires), contribuant à la prévention des conflits. <p>Ces appuis bénéficieront aux populations des régions de Dosso et Maradi.</p> <p>Hypothèses et risques</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Etat transfère les compétences et les ressources aux CT en matière d'aménagement foncier. • Alignement des PTF au processus de réforme foncière (soutien à la définition de la politique foncière nationale et financement des SAF). • La croissance démographique, les problèmes sécuritaires et la faible capacité d'interpellation des organisations socioprofessionnelles peuvent remettre en cause le SAF et exacerber les conflits et la migration. 	<p>Outcome 2</p> <p>Faire du foncier un puissant levier de développement économique et social du pays grâce à une gouvernance foncière responsable des terres basée sur la gestion durable des ressources naturelles ainsi que la sécurisation des droits fonciers dans leur diversité et en particulier ceux des opérateurs ruraux</p> <p>Indicateurs et champs d'observation</p> <p>1. Adoption d'une politique foncière</p> <p>2020 : 0</p> <p>2024 : 1</p> <p>2. Nombre de SAF opérationnels</p> <p>2020 : 1</p> <p>2024 : 3</p>
<p>Outcome 3</p> <p>Le Dispositif National de Prévention et Gestion des Crises Alimentaires (DNP-GCA) renforce sa capacité de répondre efficacement aux crises.</p> <p>Indicateurs et champs d'observation</p> <p>3.1 Proportion des interventions des acteurs humanitaires alignée sur le DNP-GCA</p> <p>2020 : 33% (en référence aux principaux intervenants ciblés notamment PAM, CICR, ACF)</p> <p>2024 : 67%</p> <p>3.2. Nombre et proportion des personnes atteintes en situation d'urgence, et bénéficiant d'un soutien de reconstruction et de réhabilitation).</p> <p>ARI HA1 et DRR2</p> <p>2020 : 2'284'000 personnes (rapport annuel 2018), soit 60% des personnes vulnérables en besoin</p> <p>2024 : 80%</p>	<p>Contribution suisse</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dialogue politique pour une meilleure coordination et un alignement des acteurs humanitaires avec le DNP-GCA. • Accompagnement institutionnel et financier à l'amélioration de la performance du Dispositif National de Gestion des Crises. • Renforcement de l'accès à l'aide humanitaire des personnes les plus vulnérables et leur inclusion systématique dans les programmes de développement et services. • Meilleure articulation entre les interventions de la Coopération Sud et de l'Action Humanitaire. <p>Hypothèses et risques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les bailleurs de fonds continuent de soutenir le dispositif et de renforcer ses capacités de coordination des réponses aux crises. 	<p>Outcome 3</p> <p>Environnement favorable pour la sécurité alimentaire et le développement rural durable est créé (Axe 5, Initiative 3N)</p> <p>Indicateurs et champs d'observation</p> <p>1. Nombre de personnes vulnérables assistées à travers le plan national de soutien</p> <p>2020 : 2'284'000</p> <p>2024 : 2'200'000</p> <p>2. Taux de malnutrition des enfants.</p> <p>2020 : 25% malnutrition chronique et 10% malnutrition aigue</p> <p>2024 : ND</p>

(4) Lignes d'intervention (programme suisse)

- La posture d'accompagnement de la DDC signifie une réponse aux attentes exprimées par les exploitations familiales, les MPME et les collectivités territoriales pour la création d'emploi et l'amélioration des productions et des revenus, principalement des femmes et de jeunes.
- Zone de concentration Maradi et Dosso, continuité à Diffa (à travers l'AH). En cas de crise humanitaire, l'AH attribuera ses moyens disponibles aux partenaires adéquats dans toutes les zones géographiques affectées et selon les besoins rapportés.
- Approche d'accompagnement à travers un soutien au développement institutionnel (des opérateurs privés, collectivités territoriales, Dispositif National de Gestion des Crises, Direction Générale du FISAN, ANFICT, APCA, du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage MAG/EL (structures du Code Rural, DACPOR, SPIN) à travers – selon le cas – la mobilisation de mandataires spécialisés ;
- Contribution aux fonds communs en adoptant une approche flexible et graduelle tenant compte de leur capacité d'action et des risques (Plan B).
- Dialogue politique pour des effets leviers et pour l'inclusion des femmes, des jeunes, des pasteurs et des populations vulnérables, des déplacés et réfugiés.
- Renforcement des capacités des collectivités locales et des opérateurs privés et organisations de la société civile pour un développement économique local inclusif.
- Développement du lien entre les économies rurales et urbaines à travers les approches M4P et la prise en compte de la mobilité des jeunes dans les programmes.

(5) Ressources, partenariats (programme suisse)

Moyens financiers : 51.5 millions CHF (dont 45.5 millions CHF de CS, et 6 millions de l'AH - contribution au PAM)

Formes de coopération Mandats, contributions, participations aux fonds, coopération déléguée.

Principaux partenaires Micro-petites et moyennes entreprises (MPME) organisation de la société civile (OSC), Collectivités Territoriales (communes et régions), Réseau des Chambres Agricoles (RECA) et ses chambres régionales (CRA), Haut-Commissariat à l'Initiative 3N (HC3N), Direction Générale FISAN, ANFICT et APCA, Dispositif National de Prévention et Gestion des Catastrophes et Crises Alimentaires (DNPGCCA), PAM, CICR, Action contre la Faim, mandataires d'accompagnement et consultants, institutions de recherche et sondage, partenaires techniques et financiers (UE, FIDA, Luxdev, Banque mondiale, GIZ, AFD).

Domaine d'intervention 2 : Education de base et Formation Professionnelle

Hypothèse de changement

La mise en œuvre des réformes et innovations portées par la Suisse dans le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle (bilinguisme, décentralisation de l'éducation, alternatives éducatives, formation agricole courte, formation professionnelle orientée sur les besoins du secteur privé) permettront une amélioration de la qualité, de l'équité et de l'accès à l'éducation, y compris pendant les situations de crise, dans un environnement sûr et protecteur.

Objectif du domaine – Améliorer les compétences scolaires et professionnelles des apprenants dans un système éducatif rendu plus inclusif et plus résilient aux crises.

Objectif du Niger - Acquisition accrue par la population de connaissances, compétences et valeurs nécessaires à une vie meilleure et un développement durable. (Objectif général, Plan Sectoriel de l'Education et de la Formation ProPSEF)

(1) Outcomes du portefeuille suisse

Outcome 4

A travers le dialogue et l'influence politique, l'allocation des ressources pour l'amélioration de la qualité de l'éducation est renforcée.

4.1. Pourcentage des ressources du PSEF alloué à la réforme du curricula.

2020 : 0,5%

2024 : 4%

4.2. Nombre de communes qui disposent de plans éducatifs et les mettent en œuvre

2020 : 20 communes

2024 : 255 Communes

4.3 Pourcentage des ressources du PSEF alloué à la formation des enseignants et des encadreurs.

2020 : 3%

2024 : 5%

Outcome 5

Les Centres Communautaires d'Education Alternative des Jeunes CCEAJ sont mis à l'échelle sur l'ensemble des régions.

Indicateurs et champs d'observation

5.1. Nombre de centres CCEAJ opérationnels et nombre d'enfants et de jeunes référés vers l'éducation formelle ou une formation professionnelle.

2020 : Nombre de centres 300

Nombre d'apprenants : 6'000

2024 : Nombre de centres 300

Nombre d'apprenants : 28'000

Outcome 6

Les jeunes et enfants affectés par les crises (y compris migrants) ont accès à une éducation de qualité dans un environnement sûr et protecteur

(2) Contribution du programme suisse

Contribution suisse

La Suisse contribue au Fonds commun sectoriel de l'éducation, pour :

- Parachever l'élaboration du curriculum bilingue du primaire afin de renforcer les compétences de base des élèves.
- Soutenir la formation et l'encadrement des enseignants pour améliorer les compétences scolaires des apprenants.
- Généraliser la gestion décentralisée de l'éducation par le truchement d'un dialogue politique soutenu avec l'Etat.

Hypothèses et risques

- Hypothèse d'impact : L'éducation de base devient plus pertinente et de qualité, si l'enseignement de base se fait d'abord en langues nationales durant les premières années d'apprentissage avant de se poursuivre en français dans le cycle supérieur (CM), avec comme condition une formation adéquate aussi bien des enseignants que des encadreurs et une volonté politique affichée. Cette réforme doit être soutenue par une décentralisation effective de l'éducation dans toutes les régions du pays.
- Risque : Absence de volonté politique affichée avec le *turn over* des responsables politiques nommés à la tête des ministères de l'éducation nationale.

Contribution suisse

- La contribution de la Suisse permet de financer la prise en charge des exclus du système scolaire, estimés à 33% des jeunes de moins de 16 ans.
- Les CCEAJ constituent l'offre alternative d'éducation majeure déployée dans le cadre du plan d'éradication de l'analphabétisme qui peine à mobiliser des sources dédiées de financement.
- Dans le Sud Est du pays, la Suisse développe des offres alternatives d'éducation pour améliorer l'accès des enfants et jeunes non/déscolarisés/vulnérables à une éducation. La Suisse s'engage également pour la création d'environnements éducatifs sains et protecteurs.
- Le dialogue politique avec les autres partenaires techniques et financiers et le Ministère de l'Enseignement primaire de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales favorise la reconnaissance des alternatives éducatives développées.

(3) Outcomes de développement du Niger

Outcome 1

La qualité de l'éducation et de la formation est améliorée (PSEF)

Indicateurs et champs d'observation

1. Nombre de classes et d'élèves dans le système bilingue

2020: 10'500 classes (775 000 élèves)

2024: 33'500 classes (1'675'000 élèves)

2. Proportion d'élèves du CP et du CM2 atteignant le seuil minimal en français et en mathématique.

	2020	2024
Français/CP	30%	40%
Français/CM2	25 %	35%
Mathématiques/CP	30%	40%
Mathématiques/CM2	32%	42%

3. Nombre d'enseignants ayant reçu une formation initiale et continue:

2020 : 800 en formation initiale dont 52% des filles/femmes

600 en formation continue dont 55% des femmes

2024 : 1200 en formation initiale

1000 en formation continue

4. Nombre des ordres d'enseignement (primaire, secondaire, Formation professionnelle.) ayant effectivement transféré les compétences et ressources aux collectivités territoriales pour la gestion décentralisée de l'éducation dans toutes les régions du pays

2020 : 2

2024 : 3

Outcome 2

Accès aux services éducatifs et de formation amélioré (PSEF, plan d'éradication de l'alphabétisation)

Indicateurs et champs d'observation

1. Nombre d'enfants de 9 à 14 ans inscrits dans les centres d'éducation alternative

2020 : Nombre de centres 475

Nombre d'apprenants 17''000

2024 : Nombre de centres : 600

Nombre d'apprenants : 70'000

2. Nombre d'enfants en situation de crise, ayant reçu une éducation alternative et ayant eu accès à une éducation (formelle ou alternative) pertinente, protectrice et de qualité.

<p>Indicateurs et champs d'observation</p> <p>6.1. Nombre / Proportion d'enfants (H/F) en situation de crise ayant accès à une éducation (formelle ou alternative) pertinente, protectrice et de qualité (ARI E1).</p> <p>2020 : 21'973 (20 % des enfants en situation de crise dans les zones de conflits)</p> <p>2024 : 100'000 (40 % des enfants en situation de crise)</p>	<ul style="list-style-type: none"> La Suisse s'engage pour assurer l'accès à une éducation protectrice, pertinente et de qualité pour des enfants affectés par des crises (déplacés, réfugiés, hôte) dans des environnements d'apprentissages surs et protecteurs qui contribue au bien-être physique et psychique des enfants et jeunes. <p>Hypothèses et risques</p> <ul style="list-style-type: none"> Les CCEAJ comme alternative éducative sont prises en compte par le MEP dans le financement d'autres partenaires techniques et financiers et par l'Etat. Des passerelles permettent la transition vers l'école formelle ou la formation professionnelle pour les enfants exclus du système bénéficiant des alternatives éducatives. 	<p>2020 : 115'000</p> <p>2024 : 575'000</p> <p>3. Une stratégie d'absorption des jeunes hors école à travers les centre d'éducation alternative est adoptée et mise en œuvre</p> <p>4.</p> <p>2020 : 0</p> <p>2024 : 1</p>
<p>Outcome 7</p> <p>Les offres de formation professionnelle adaptées et de qualité sont mises à l'échelle et contribuent à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.</p> <p>Indicateurs et champs d'observation</p> <p>7.1. Nombre de dispositifs de formation professionnelle (Sites Intégrés de Formation Agricole SIFA, centres d'apprentissage de type dual, centres de formation aux métiers) opérationnels nombre d'apprenants</p> <p>2020 : Nombre de dispositifs de formation professionnelle : 44</p> <p>Nombre d'apprenants : 17'000</p> <p>2024 : Nombre de dispositifs de formation professionnelle : 60</p> <p>Nombre d'apprenants : 25'000</p> <p>7.2. Proportion / Nombre de jeunes formés qui ont accès à des compétences professionnelles nouvelles et améliorées (ARI VS1) et sont insérés (filles, garçons, en situation d'urgence).</p> <p>2020 : Nombre de personnes formées et insérées : 4'000 (soit 40% des sortants) dont 1'700 filles</p> <p>Nombre de personnes formées et insérées en situation d'urgence : 1'000</p> <p>2024 : Nombre de personnes formées et insérées : 10'000 (soit 60% des sortants) dont 4'750 filles</p> <p>Nombre de personnes formées et insérées en situation d'urgence : 2'500</p>	<p>Contribution suisse</p> <ul style="list-style-type: none"> La contribution de la Suisse a permis de développer des offres de formation professionnelle adaptées, en cours d'institutionnalisation par le Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques. L'implication dans le dialogue politique, la contractualisation avec le FAFPA et la mutualisation des ressources dans le cadre du programme régional de formation professionnelle (PROFOR) devront faciliter la mise à l'échelle de ces dispositifs, à fort potentiel d'insertion des jeune, estimés à plus de 400'000 qui intègrent chaque année le marché de l'emploi. <p>Hypothèses et risques</p> <ul style="list-style-type: none"> L'institutionnalisation des dispositifs de formation professionnelle développés par le FOPROR ne compromet pas leur durabilité et leur flexibilité. Un dispositif d'orientation professionnel national et régional, y compris en situation d'urgence est opérationnel. Le FAFPA s'approprie les dispositifs de formation développés par le FOPROR et les réplique dans le cadre des financements d'autres partenaires techniques et financiers. 	<p>Outcome 3</p> <p>Accès aux services éducatifs et de formation professionnelle amélioré (PSEF)</p> <p>Indicateurs et champs d'observation</p> <p>1. Effectif de personnes d'au moins 14 ans formées dans des dispositifs de formation professionnelle</p> <p>2020 : 59'657</p> <p>2024 : 121'946</p> <p>2. Proportion des filles formées dans les filières industrielles</p> <p>2020 : 4%</p> <p>2024 : 7%</p> <p>3. Nombre d'offres de formation alternative prise en compte par le FAFPA à l'échelle nationale</p> <p>2020 : 2</p> <p>2024 : 3</p>
<p>(4) Lignes d'intervention (programme suisse)</p>		
<ul style="list-style-type: none"> Soutien aux dispositifs d'éducation et de formation existants et ceux mis en place dans le cadre des programmes (FOPROR, PEAJ), en partenariat avec les collectivités territoriales, appuyés par les mandataires (Swisscontact, Consortium Swisscontact – Enfant du Monde) et le FAFPA. Appui au fonds commun pour le secteur (PAQUE). L'accompagnement des conseils régionaux, des communes et de la fédération des artisans dans la concertation aux niveaux national et régional permettra une meilleure appropriation des dispositifs adaptés d'éducation et de formation professionnelle Ce qui facilitera leur prise en compte au niveau national. Des dispositifs de formation courte et adaptés sont privilégiés pour faire face à la croissance exponentielle de la demande éducative des jeunes. Zone de concentration Maradi et Dosso, avec ouverture aux zones de conflits comme Diffa pour l'éducation d'urgence et couverture nationale via le Fonds commun sectoriel pour l'éducation et la formation (FCSE). 		
<p>(5) Ressources, partenariats (programme suisse)</p>		
<p>Moyens financiers 46 millions CHF (43 millions de CS, 3 millions de l'AH)</p> <p>Formes de coopération Mandats, contributions, participations aux fonds.</p> <p>Principaux partenaires Collectivités Territoriales (communes et régions), Comités de gestion décentralisée des Etablissements Scolaires (CGDES), Directions Régionales de l'Enseignement Primaire (DREP), Directions générales des ENI (ENI), Fédération Nationale des Artisans du Niger, directions nationales de l'enseignement primaire, Institut de Formation en Alphabétisation et Education Non Formelle (IFAENF), mandataires (Luxdev, Swisscontact, Enfants du Monde), institutions de recherche et sondage (LASDEL, Labo C, ROCARE, etc.), partenaires techniques et financiers (AFD, UNICEF, GIZ, etc.), COOPI.</p>		

Domaine d'intervention 3 : Gouvernance et Protection		
<p>Hypothèse de changement</p> <p><i>Une gouvernance démocratique consolidée par des élections inclusives, se déroulant de manière transparente, dans un climat apaisé et de cohésion sociale sur la base de textes consensuels, ainsi que des institutions publiques et des collectivités territoriales renforcées, facilitent la participation des jeunes, femmes et autres groupes sociaux aux prises de décisions et contribuent à la stabilité et au développement économique et social du pays.</i></p>		
<p>Objectif du domaine – La Suisse contribue à une gouvernance démocratique inclusive soucieuse du bien-être des populations (y compris les migrants).</p>		<p>Objectif du Niger – Bâtir un pays bien gouverné et pacifique ainsi qu'une économie émergente fondée sur un partage équilibré des fruits du progrès. (SDDCI Niger 35)</p>
(1) Outcomes du portefeuille suisse	(2) Contribution du programme suisse	(3) Outcomes de développement du Niger
<p>Outcome 8</p> <p>Les capacités du système électoral sont durablement renforcées et permettent l'organisation d'élections libres et transparentes.</p> <p>Indicateur et champs d'observation</p> <p>8.1 Niveau de fonctionnalité et de professionnalisation de la CENI cycle électoral mesuré par l'appréciation de l'opinion publique 2020 : ligne de base¹ 2021 :</p> <p>8.2. Taux de participation aux élections présidentielles, législatives et locales (H/F). 2020 : ligne de base : 42% (2016), élections locales (H/F) 2021 : élections législatives et présidentielles (H/F)</p> <p>Outcome 9</p> <p>Les populations interpellent les décideurs à travers une société civile et des médias professionnels et crédibles.</p> <p>Indicateur et champs d'observation</p> <p>9.1. Nombre d'espaces et de mécanismes fonctionnels et inclusifs (H/F/jeunes/autres groupes) 2020 : 65 2024 : 100</p> <p>Outcome 10</p> <p>Les ressources internes des collectivités locales s'accroissent et sont réinvesties dans les services de base.</p> <p>Indicateur et champs d'observation</p> <p>10.1. Nombre d'administrations locales soutenues ayant bénéficié de ressources budgétaires additionnelles a) due au transfert fiscal et/ou b) à l'impôt local et aux investissements privés. (ARI GO2) 2020 : 39 2024 :</p> <p>10.2 Part des ressources propres et ou rétrocédées réinvesties dans les services de base 2020 : 17% 2024 : 25 %</p>	<p>Contribution suisse</p> <ul style="list-style-type: none"> Contribution à l'organisation des élections locales, nationales et présidentielles par le renforcement de la CENI et le soutien à l'adoption d'un code électoral consensuel. Soutien à la professionnalisation et formation des médias pour qu'ils facilitent la compréhension et la participation des citoyens dans les débats politiques/électoraux. Soutien aux organisations de la société civile (dont les organisations paysannes) pour renforcer leur capacité d'interpeller et de demander des comptes aux politiciens et aux partis politiques. Soutien à l'adoption d'un cadre légal pour la mobilisation des ressources internes et à l'application de la loi sur les industries extractives. <p>Hypothèses et risques</p> <ul style="list-style-type: none"> Engagement des parties prenantes. Création de conditions de dialogue par l'Etat central. Les services sociaux de base sont maintenus y compris en cas de crise. Risque de blocage (dialogue majorité et opposition). Manque d'inclusion des jeunes dans le dialogue. Dégradation situation sécuritaire et ciblage/menace accrue sur les institutions de l'Etat. 	<p>Outcome 1</p> <p>L'Etat démocratique et républicain est fort et solide (PDES), les collectivités territoriales assument efficacement leurs compétences (PND, axe 1) et mobilisent les acteurs et les ressources financières et matérielles pour leur développement économique et social (PND, axe 3)</p> <p>Indicateurs et champs d'observation</p> <ol style="list-style-type: none"> Taux de participation aux élections générales 2016 : 42% 2021 : Taux de corruption 2020 : 34/100, 114^{ème} /180 2024 : Nombre de motions de défiance et d'acte de dissolution des conseils des CT 2020 : 33 2024 : Taux de recouvrement des taxes 2020 : 39% 2024 : Progression de la dotation de l'Etat et des PTF en faveur de l'ANFICT. 2020 : FCFA 19,3 milliards 2024 :
<p>Outcome 11</p> <p>Le respect des droits des migrants est assuré à travers une politique nationale cohérente et inclusive.</p> <p>Indicateurs et champs d'observation</p>	<p>Contribution suisse</p> <ul style="list-style-type: none"> Soutien à l'élaboration de la politique nationale de migration. Dialogue politique pour la prise en compte d'une approche holistique et pour renforcer les dimensions développement et genre dans la politique qui sont actuellement absentes. <p>Hypothèses et risques</p>	<p>Outcome 2</p> <p>Le respect des droits des migrants est garanti (politique nationale de la migration)</p> <p>Indicateurs et champs d'observation</p> <p><i>Les indicateurs du pays seront identifiés durant la première année de mise en œuvre de la stratégie et à partir de la</i></p>

¹ Ligne de base sera définie en juin 2020 car il n'est pas pertinent de conduire l'enquête avant la fin du processus d'enrôlement en cours

<p>11.1. Nombre de textes réglementaires et d'initiatives mis en œuvre pour assurer l'opérationnalisation de la Politique 2020 : 0 2024 :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'Etat du Niger a le lead dans le processus d'élaboration de la PNM. • La dimension sécuritaire prédomine la détermination de la PNM, au détriment d'une approche holistique. 	<p><i>politique nationale migration en cours d'élaboration.</i></p>
<p>Outcome 12</p> <p>Les personnes touchées par les conflits sont mieux protégées et disposent de solutions durables</p> <p>Indicateurs et champs d'observation</p> <p>12.1. Nombre de personnes touchées par les crises qui bénéficient des services de protection (désagrégation H/F/Jeunes). ARI HA2</p> <p>2020 : 21'973 (dont 3'523 femmes, 2556 hommes, 15'894 jeunes dont 10'353 garçons et 5'541 filles)</p> <p>2024 : 100'000 (dont 16'033 femmes, 11'633 hommes, 72 334 jeunes dont 25'217 garçons et 47'117 filles)</p> <p>12.2. Nombre de personnes déplacées ayant accès à des activités génératrices de revenu (désagrégation H/F/Jeunes) ARI HA3</p> <p>2020 : 100 (dont 16 femmes, 12 hommes, 72 jeunes dont 25 garçons et 47 filles)</p> <p>2024 : 2000 (dont 321 femmes, 233 hommes, 1'446 jeunes dont 504 garçons et 942 filles)</p>	<p>Contribution suisse</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans les régions affectées par les crises (notamment sécuritaires), les droits des personnes vulnérables seront respectés par les parties au conflit. • Le CICR assurera un plaidoyer neutre et impartial vis-à-vis du respect des droits humains dans les contextes de conflit. Le système des Nations unies pourra porter le plaidoyer sur les services aux populations. • L'aide humanitaire (à travers ses projets et le dialogue politique) et la Coopération sud (à travers son dialogue politique sur le Dispositif de gestion des crises alimentaire et le Fonds commun d'éducation) travaillent en étroite collaboration pour offrir des solutions durables aux personnes en déplacement prolongé. <p>Hypothèses et risques</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'insécurité entrave l'accès aux services de base et d'urgence. • Mauvaise coordination entre acteurs humanitaires et du développement (= Nexus « dysfonctionnel »). 	<p>Outcome 3</p> <p>La protection de la population civile vulnérable est renforcée (Plan de réponse humanitaire (UN), Niger, 2019, objectif stratégique n°1)</p> <p>Indicateurs et champs d'observation</p> <p>1. Nombre de personnes assistées vs. Personnes dans le besoin dans le secteur Protection (HRP UN, 2019)</p> <p>2020 : 62%</p> <p>2024 : 80%</p>
<p>(4) Lignes d'intervention (programme suisse)</p>		
<ul style="list-style-type: none"> • La posture d'accompagnement de la DDC signifie : i) une réponse aux attentes exprimées par les communautés et les collectivités territoriales pour une délivrance de services publics de qualité (éducation et formation professionnelle, eau et assainissement, santé et environnement) à travers un renforcement de la gestion locale, ii) un soutien aux réformes pour ancrer la démocratie et la citoyenneté. Ainsi, le Code électoral, la CENI traduisent l'adhésion de toutes les parties, les élections libres et transparentes sont organisées, les femmes et les jeunes et participent sur la base d'une information fiable, à travers un débat informé (électeur-candidats) assuré par des médias plus professionnels. • L'objectif pour la DDC c'est qu'à terme tous les moyens financiers dédiés aux infrastructures des collectivités soient transférés à l'Agence Nationale de Financement des Collectivités Territoriales (ANFICT). Cette dernière est l'institution mise en place à cet effet. La Suisse va poursuivre le travail qui vise à la rendre performante afin qu'elle puisse administrer de façon professionnelle l'argent à elle confiée. Son rôle sera d'une part d'assurer les transferts des fonds vers les CT, mais également de veiller à la bonne utilisation par les communes des subventions reçues. • Les actions soutenues par la DDC visent à rendre l'Etat, les Collectivités territoriales et les autorités locales plus aptes traiter les questions de protection des populations civiles vulnérables dans les zones de conflit. 		
<p>(5) Ressources, partenariats (programme suisse)</p>		
<p>Moyens financiers : 55 millions CHF (40 millions CHF CS, 15 millions CHF AH)</p>		
<p>Formes de coopération Mandats, contributions, participations aux fonds, co-financement programme IDA</p>		
<p>Principaux partenaires Organisations de la société civile (OSC), Collectivités Territoriales (communes et régions), Association des Régions du Niger ARENI, Association des Municipalités du Niger AMN, Chambre de commerce, Agence Nigérienne de Financement des Collectivités Territoriales (ANFICT), Ministère en charge de la sécurité publique et décentralisation, Ministère en charge de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant (y compris ses démembrés au niveau des régions), Haut-Commissariat à la Modernisation de l'Etat (HCME), Conseil Supérieur de la Communication (CSC), médias nationaux, Comité interministériel sur la migration (CIM), Secrétariat Permanent du Cadre de Concertation sur la Migration (CCM), mandataires (Labo Citoyenneté, Helvetas, LEDNA, Fondation Hironde/Studio Kalangou, GFA - Swissaid), institutions de recherche et sondage (LASDEL, GERMES, Universités, etc.), partenaires techniques et financiers (Banque Mondiale, SCAC, coopération belge, coopération allemande, Union Européenne), UNHCR, OIM UNICEF, CICR, ONG spécialisées (COOPI, IRC,ACF, etc.).</p>		

D. Budget prévisionnel par domaine d'intervention (en millions CHF)

Programme de coopération suisse au Niger 2020-2024 - Budget indicatif par domaine
(en millions de CHF)

Domaines d'intervention	Domaine coopération	Programme 2020-2024		Programme 2016-2019			
				Planifié		Exécuté	
Sécurité alimentaire et développement économique local	CS	42.5		26.0	32%	26.3	29.7%
	AH	5.0					
	sous-total	47.5	34.4%				
Education (éducation de base et formation Professionnelle)	CS	34.5		26.5	33%	27.4	30.9%
	AH	2.5					
	sous-total	37.0	26.8%				
Gouvernance	CS	36.0		23.1	28%	22.6	25.5%
	AH	12.5					
	sous-total	48.5	35.1%				
Crédit petits projets*		5.0	3.7%	5.9	7%	5.8	6.5%
Aide Humanitaire bilatérale 2016-2019						6.5	7.3%
Total		138.0	100%	81.5	100%	88.6	100%

Total CS	118	
Total AH	20	

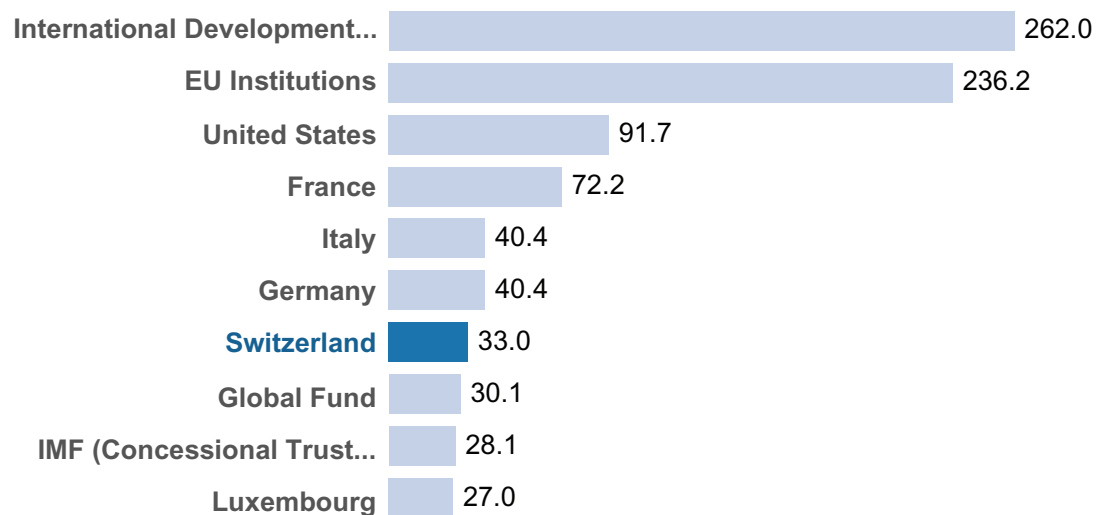
DDC - Aide Humanitaire multi-bi						13.5	
---------------------------------	--	--	--	--	--	------	--

E. Carte géographique



F. Bailleurs de fonds

Top Ten Donors of Gross ODA for Niger, 2016-2017 average USD million



Receipts for Niger

	2015	2016	2017
Net ODA (USD million)	868.0	951.4	1,206.7
Net ODA/GNI (%)	12.2	12.8	15.2
Gross ODA (USD million)	901.3	997.1	1,241.5
Bilateral share (gross ODA) (%)	39.5	39.5	35.8
Total net receipts (USD million)	923.1	1,110.9	1,278.8

For reference

	2015	2016	2017
Population (million)	19.9	20.7	21.5
GNI per capita (Atlas USD)	390.0	370.0	360.0

Impressum

Publication:

Département fédéral des affaires étrangères DFAE

Direction du développement et de la coopération DDC

3003 Berne

Mise en page:

Mark Manion, Communication Arts

Photo page de couverture:

Swisscontact

Commandes:

www.ddc.admin.ch (rubrique «publications»)

Contact:

Direction du développement et de la coopération DDC

Division Afrique de l'Ouest

Freiburgstrasse 130

3003 Berne

Tel. +41 31 322 34 75, Fax +41 31 324 16 91

www.ddc.admin.ch

Berne, 2020